



## **PROJET ECOFAUNE+ COMPOSANTE NORD RCA**

Ecosystèmes Fauniques du nord RCA et du sud-est de la RCA



### **RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE**

Période couvrant les mois de février à juillet 2017

|  |   |
|--|---|
| <b>Engagement Financier N°</b>             | T03.80  |
| <b>Budget initial</b>                      | 3.834.750 €   |
| <b>Contribution Fonds BEKOU</b>            | 100 %   |
| <b>Date de démarrage</b>                   | 5 juillet 2016  |
| <b>Date de fin</b>                         | 4 juillet 2018  |
| <b>Location du projet</b>                  | Nord-est République Centrafricaine.<br>Préfectures du Bamingui-Bangoran et de la Vakaga                                 |
| <b>Données relatives aux bénéficiaires</b> |   |
| <b>Nom</b>                                 | Parcs Nationaux du Bamingui-Bangoran<br>(Réserve naturelle intégrale de la Vassako-Bollo) et Manovo-Gouda-Saint Floris. |
| <b>Nom</b>                                 | Les Zones Cynégétiques Villageoises<br>(ZCV).   |

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Liste des acronymes utilisés dans le rapport   | 4  |
| 1. Description   | 5  |
| 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action  | 5  |
| 2.1 Résumé de l'action   | 5  |
| 2.2 Rappel des prescriptions identitaires du projet  | 8  |
| <i>Résultats et activités</i>  | 8  |
| R1 – Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes                         | 9  |
| R2 – Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation  | 15 |
| R3 – Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable. | 17 |
| Activité Transversale 1 – Coordination politique – Communication - Visibilité  | 22 |
| Activité Transversale 2 – Monitoring écologique  | 32 |
| 2.3 Durabilité de l'activité   | 39 |
| 2.4 Cadre logique révisé   | 40 |
| 2.5 Questions transversales  | 45 |
| 2.6 Suivi-évaluation   | 45 |
| 2.7 Leçons tirées  | 45 |
| 2.8 Documents produits   | 45 |
| 2.9 Marchés ayant donné lieu à appels d'offres ou à négociation concurrentielle dans la période objet du rapport   | 46 |
| 3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération  | 49 |
| 4. Visibilité  | 50 |
| 5. Archivage des documents   | 50 |
| 6. Annexes   | 51 |

## Liste des tableaux

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1: études en cours dans le cadre de la préparation du SAT  | 11 |
| Tableau 2 : Points forts et points faibles à analyser pour la formulation des propositions au profit de l'augmentation de l'efficacité du projet   | 31 |
| Tableau 3: Déclin d'éléphants sur 40 ans, 1977-2017  | 33 |
| Tableau 4: Estimats d'abondance (Est) et leur % des sondages de 1977, 1985, 1991, 1998, 2005, 2010, le nombre d'individus et des groupes pour les Recces et SRF confondu, le nombre d'individus et de groupes dans la bande SRF, utilisé pour extrapoler l'Estimât d'Abondance pour 2017 | 35 |

## Liste des figures

|   |    |
|---|----|
| Figure 1: Gradients de la conflictualité dans les différentes Préfectures de la RCA .....               | 7  |
| Figure 2: Zone couverte par le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire .....                       | 9  |
| Figure 3: SVP en opération LAB .....  | 16 |
| Figure 4: Formation des SVP .....   | 16 |
| Figure 5 : Chantiers de formation des jeunes désœuvrés avec la JPN.....                                 | 18 |
| Figure 6: Participants au 2è CIS ECOFAUNE .....   | 22 |
| Figure 7: Nouveau logo pour ECOFAUNE.....   | 28 |
| Figure 8: Plaquette d'information produite pour ECOFAUNE .....  | 29 |
| Figure 9: SRF et Recces, sondage 2017 .....   | 33 |
| Figure 10: Distribution des espèces (SRF et Recces), sondage 2017.....                                  | 36 |
| Figure 11: Distribution des impacts humains, sondage 2017.....  | 37 |
| Figure 12 : Audience lors de la présentation des résultats du sondage à Bamingui, le 19 Juin 2017 ..... | 39 |

## ***Liste des acronymes utilisés dans le rapport***

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>ALGEST-ZCV</b> | <i>Association Locale de Gestion des ZCV</i>                                    |
| <b>APFC</b>       | <i>Association pour la Protection de la Faune en Centrafrique</i>               |
| <b>CAS-DF</b>     | <i>Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Forestier</i>             |
| <b>CS</b>         | <i>Contrat de subvention</i>  |
| <b>COMIFAC</b>    | <i>Commission des Forêts d'Afrique Centrale</i>                                 |
| <b>CIS</b>        | <i>Comité Interministériel de Suivi</i>   |
| <b>CN</b>         | <i>Conservateur National</i>  |
| <b>CNA</b>        | <i>Conservateur National Adjoint</i>  |
| <b>DCE</b>        | <i>Délégation de la Commission Européenne</i>                                   |
| <b>ECOFAC</b>     | <i>Écosystème Forestier d'Afrique Centrale</i>                                  |
| <b>FACA</b>       | <i>Forces Armées Centrafricaines</i>  |
| <b>FEC</b>        | <i>Fonds d'Entreprise Communautaire</i>   |
| <b>FICED</b>      | <i>Fonds Intercommunautaire d'Ecodéveloppement</i>                              |
| <b>FED</b>        | <i>Fonds Européen pour le Développement</i>                                     |
| <b>HS</b>         | <i>Hors Service</i>   |
| <b>GCV</b>        | <i>Garde-Chasse Villageois</i>  |
| <b>MEFCP</b>      | <i>Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche</i>                              |
| <b>OFAC</b>       | <i>Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale</i>                               |
| <b>UE</b>         | <i>Union Européenne</i>   |
| <b>PAM</b>        | <i>Personnel Armement Matériel</i>  |
| <b>UNESCO</b>     | <i>Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture</i> |
| <b>RAPAC</b>      | <i>Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale</i>                            |
| <b>RCA</b>        | <i>République Centrafricaine</i>  |
| <b>ZCV</b>        | <i>Zone Cynégétique Villageoise</i>   |
| <b>SVP</b>        | <i>Surveillant Villageois Pisteur</i>   |

## 1. Description

- 1.1. *Nom du coordinateur du contrat de subvention: Antonio PELOSI à Bangui – Muriel VIVES à Bruxelles*
- 1.2. *Nom et fonction de la personne de contact: Muriel VIVES – Directrice AGRECO*
- 1.3. *Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action: AGRECO œuvrant pour compte du Ministère de la Faune, Chasse et Pêche en RCA*
- 1.4. *Intitulé de l'action: ECOFAUNE+ Ecosystèmes Faunistiques du nord RCA et du sud-est de la RCA/ Volet nord*
- 1.5. *Numéro du contrat: T0380*
- 1.6. *Date de début et date de fin de la période de référence: du 5 juillet 2016 au 4 juillet 2018*
- 1.7. *Pays ou région(s) cible(s): Nord République Centrafricaine*
- 1.8. *Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles<sup>1</sup> (si différents) MFCP, 2 ZCV, S/préfectures de Ndele et de Bamingui (estimation de 38.438 habitants, selon le recensement de 2003)*
- 1.9. *Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):*

## 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

### 2.1 Résumé de l'action

La mise en œuvre du Projet Ecofaune + composante Nord RCA a démarré le 20 juillet 2016 avec la mobilisation du Coordonnateur du Projet en RCA.

L'intervention donne suite au programme ECOFAUNE qui a démarré en mai 2012 pour se terminer en novembre 2015, avec des activités fortement perturbées par les troubles politiques survenus en décembre 2012 en RCA.

ECOFAUNE+ était censé assurer une continuité des activités d'ECOFAUNE-RCA en attendant la mise en place du PIR 11èFED. Malheureusement, le programme n'a pu éviter une période d'interruption de huit mois entre novembre 2015 et juillet 2016, en raison des problèmes administratifs et des lourdeurs procéduriers. Il convient de rappeler que pendant toute ces huit mois d'interphase, le projet est resté opérationnel moyennant la présence de l'équipe nationale, ce malgré l'absence des moyens financiers nécessaires.

---

<sup>1</sup> Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

**Le tableau suivant décline l'identité des experts intervenant sur le Projet, leur domaine d'intervention, les dates respectives de prise de service et le niveau atteint de leur prestation**

| <b>Expert Internationaux Long Termes</b>             |   |  |                                    |  |
|--|---|--|------------------------------------|--|
| <b>Prénoms et Noms</b>                               | <b>Position</b>                         | <b>Date de prise de service</b>                  | <b>Date de fin des prestations</b> | <b>Situation à la date du rapport</b>                              |
| <b>Antonio Pelosi</b>                                | Coordonnateur                           | 20 juillet 2016                                  | 04 juillet 2018                    | En cours   |
| <b>Remy Quignolot</b>                                | AT LAB                                  | 1 septembre 2016                                 | 07 février 2017                    | Interruption de contrat  |
| <b>Expert Internationaux en missions perlées</b>     |   |  |                                    |  |
| <b>Floris Deodatus</b>                               | AT Aménagement territoire               | 18 octobre 2016                                  | 04 juillet 2018                    | En cours   |
| <b>Hilde VanLeeuwe</b>                               | AT Monitoring écologique                | 11 novembre 2016                                 | 04 juillet 2018                    | En cours   |
| <b>Carlo Paolini</b>                                 | AT suivi mise en œuvre                  | 30 janvier 2017                                  | 04 juillet 2018                    | En cours   |
| <b>Expert Internationaux en missions Court Terme</b> |   |  |                                    |  |
| <b>Christien Van den Brink</b>                       | Expert en communication. Documentariste | 12 mars 2017                                     | 27 mars 2017                       | Fin mission  |
| <b>Jean François Bachelet</b>                        | Expert Lutte Anti Braconnage            | 16 juin 2017                                     | 20 juillet 2017                    | 1ere mission réalisée ; seconde mission planifiée en décembre 2017 |
| <b>Expert Nationaux</b>                              |   |  |                                    |  |
| <b>Florent Zowoya</b>                                | Expert National Coordination Politique  | 10 aout 2016                                     | 04 juillet 2018                    | En cours   |
| <b>Blaise Arsene Mandaba</b>                         | AT national Développement social/ZCV    | 10 aout 2016                                     | 09 septembre 2017                  | En cours   |
| <b>Kamiss Ami</b>                                    | AT national Aménagement du territoire   | 4 novembre 2016                                  | 04 mars 2018                       | En cours   |
| <b>Théophile Momokoama</b>                           | AT national Communication               | 10 aout 2016                                     | 01 mars 2017                       | Interruption de contrat raison santé                               |
| -  | AT national monitoring écologique       | position occupée par un agent salarié d'ECOFAUNE |                                    |  |
| <b>Jamel Gour</b>                                    | AT national LAB/Prévention Conflits     | 2 novembre 2016                                  | 01 juillet 2017                    | Fin contrat  |

L'équipe en RCA bénéficie de l'appui à Bruxelles à travers Madame Muriel Vives pour la gestion contractuelle du programme, de Philippe Quennery et de Géraldine Bythell pour les aspects comptables et financiers.

Au cours du semestre objet du présent rapport, le projet a bénéficié de trois missions d'appui du siège :

| <b>Missions d'appui du siège</b> |                         |                      |                           |   |
|----------------------------------|-------------------------|----------------------|---------------------------|---|
| <b>Prénoms et Noms</b>           | <b>Position</b>         | <b>Debut mission</b> | <b>Fin Mission</b>        | <b>Objet de la mission</b>  |
| <b>Muriel Vives</b>              | Chef Projet à Bruxelles | mars 2017            | mars 2017                 | Accompagner la mission de suivi interne du Projet.  |
| <b>Muriel Vives</b>              | Chef Projet à Bruxelles | 30 mai 2017          | 2 juin 2017               | Participer au deuxième Comité Interministériel de Suivi (CIS) du Projet   |
| <b>Philippe Quennery</b>         | DAF                     | 25 Juillet 2017      | 1 <sup>er</sup> Août 2017 | Vérification comptabilité à l'issue de la première année de mise en œuvre et planification budgétaire pour la seconde année d'exécution |

## **Contexte politique et social**

Le Bamingui Bangoran, zone d'intervention d'ECOFAUNE+ Composante Nord est toujours entièrement sous contrôle du FPRC, groupe historique des ex Seleka. Depuis le début de l'année 2017, la situation sécuritaire est stationnaire. Cela permet au projet et aux ONGs en présence de travailler dans une relative stabilité. Cependant, le pressentiment que la situation sécuritaire peut basculer d'un moment à l'autre est présent. Ce sentiment influence évidemment la mise en œuvre du projet qui ne peut faire abstraction des informations et rumeurs qui circulent en permanence.

Ce pressentiment est accentué par le fait que la situation sécuritaire sur toute l'étendue du Pays est très variable selon les régions.

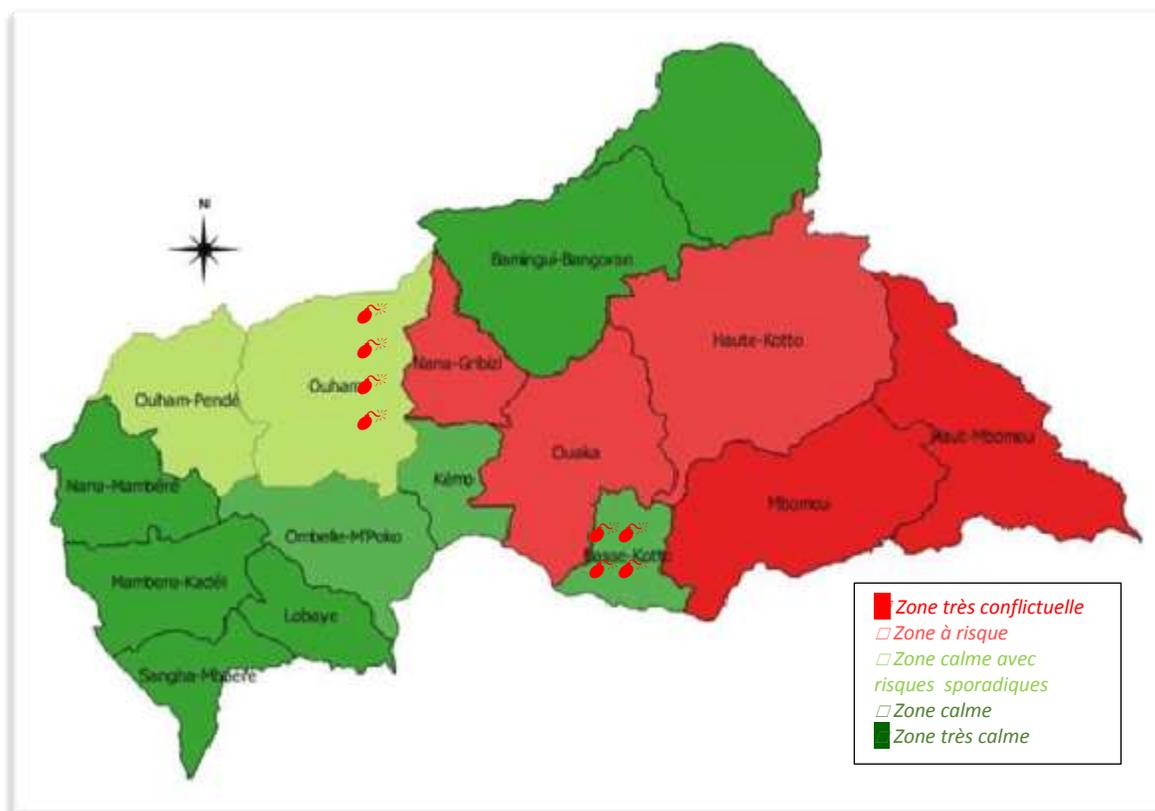


Figure 1: Gradients de la conflictualité dans les différentes Préfectures de la RCA

Les autres Préfectures qui bénéficient aujourd'hui d'un calme en dehors du Bamingui-Bangoran et la Vakaga dans le Nord Est sont la Nana-Manbéré, la Mambéré-Kadei, la Lobaye, la Sangha-Mbaeré dans le Sud-Ouest. L'Ombelle-M'Poko, et la Kemo vivent encore quelques rares épisodes qu'on peut définir comme de la délinquance ordinaire. L'Ouham-Pende, et l'Ouham, sont progressivement en train de sortir d'une situation qui fut très conflictuelle jusqu'au début de l'année 2017. Le calme est revenu dans ces deux Préfectures même si quelques cas sporadiques d'affrontement ont été recensés vers Batangafo. La Basse Kotto est calme ces dernières semaines mais la situation est influencée par les affrontements qui ont lieu dans le Mbomou et le Haut-Mbomou. Ces affrontements entre FPRC, UPC, les groupes d'autodéfense et des groupes non identifiés sont fréquents avec un nombre de plus en plus important de victimes surtout parmi la population civile et ce en dépit de la présence de forces de l'ONU, nombreuses dans la zone. Les autres préfectures notamment celles du Bamingui-Bangoran, de la Vakaga, de la Nana-Gribizi et de la Haute Kotto sont occupées par le MPC, FPRC avec l'aide des groupes armés d'origine arabe (Tchadiens, soudanais).

Les bonnes relations qu'entretient de manière constante le Coordonnateur du Projet, avec toutes les autorités locales (traditionnelles, modernes, ONG, MINUSCA, FPRC, MPC) permet à ECOFAUNE d'œuvrer avec la sécurité minimale requise. En effet ECOFAUNE + composante Nord reste le seul acteur agissant dans le NE RCA pour le compte de l'Etat.

## 2.2 Rappel des prescriptions identitaires du projet

---

### Résultats et activités

---

Pour rappel ; les objectifs d'ECOFAUNE + composante Nord RCA, sont les suivants :

#### Objectif global :

- Améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité en RCA dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

#### Objectif spécifique :

- Sauvegarder les écosystèmes du nord-est et de l'est de la RCA menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité.

### A. Résultats

**Résultat (R1)** - (Volet 1 : Aménagement participatif et durable du territoire (APT)).

**Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes**

**Résultat (R2)** – (Volet 2 : Gestion durable des écosystèmes et LAB améliorée (Protection de la faune, sécurisation, gestion de l'information).

**Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation**

**Résultat (R3)** – (Volet 3 : Développement économique et social des populations locales)

**Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable.**

Sont détaillées ci-après les activités initiées pendant les 6 mois d'activités d'ECOFAUNE+ étalés entre Février et Juillet 2017 (période 2). Elles donnent suite aux 6 premiers mois d'activités (juillet 2016 à janvier 2017).

## B. Activités

**R1 –Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes**



Figure 2: Zone couverte par le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire

### **R.1 ACTIVITE 1 Amélioration de la connaissance – réalisation de diverses études**

#### **Activité 1.1 - Visites et prise de connaissance des sites de gestion participative**

Un entretien a eu lieu en janvier 2017 entre le Coordonnateur du projet et African Parks avec comme centre d'intérêt, la collaboration transfrontalière le long de la frontière Tchadienne.

En effet, l'équipe d'African Parks explore depuis mai 2017 la possibilité de développer une approche transfrontalière pour ses sites Chinko (RCA), et Garamba (RDC), ainsi que Bili Uele en R4DC géré par African Wildlife Foundation (AWF). Il serait utile d'étendre cette initiative vers les zones de Bamingui-Bangoran et Zakouma (Tchad). Il convient de signaler que les cinq zones visées sont situées le long le parcours des éleveurs qui sont en train de quitter la zone Soudano-Sahélienne et qu'une synergie entre les gestionnaires des aires protégées menacées par cette dynamique devra être privilégiée.

Les opportunités de collaboration identifiées sont :

- échanges entre les autorités locales de la zone (RCA-Tchad) sur les défis (élevage transhumance, sécurité, braconnage, trafics, ...),
- exploration des possibilités de collaboration au niveau des stratégies LAB, gestion transhumance et le développement de la connectivité écologique,
- échange d'informations LAB et écologiques,
- échanges d'informations et partages d'expérience entre les autorités traditionnelles sur les réussites de Zakouma.

## Activité 1.2 - définition des valeurs et pressions

### Activité 1.2.1: Elaboration d'une classification et d'une carte de paysage

Un paquet d'informations numériques a été téléchargé avec des cartes thématiques du site de USGS<sup>2</sup>, incluant des images Landsat de 2016 pour utilisation par l'expert national SIG (Alfred Bangara, Université de Bangui).

L'expert recruté doit préparer :

- (1) une classification préliminaire basée sur la géomorphologie et la couverture végétale
- (2) une carte préliminaire basée sur la géomorphologie à l'aide du modèle de relief de la zone
- (3) avec les experts SAT une évaluation sera faite de la classification et la carte préliminaire avec l'AT international lors de sa prochaine mission, avec une vérification de terrain à mettre en œuvre.

Cette activité a démarré en juin 2017, avec 7 mois de retard sur la planification, en raison d'un retard dans la mise à disposition de certaines données.

### Activité 1.2.2 : Inventaire socioéconomique des territoires

Un inventaire socioéconomique des territoires a été réalisé depuis décembre 2016 avec l'objectif de réactualiser les données socioéconomiques, la définition des valeurs écosystémiques et l'identification des pressions à gérer. Cet inventaire a couvert tous les villages riverains des aires protégées des secteurs de chasse et des zones banales relevant de la Préfecture de Bamingui-Bangoran. La campagne est basée sur un Guide d'entretien préparé par l'AT international SAT. Les résultats de l'inventaire sont utilisés pour évaluer les relations existantes et potentielles entre les communautés et les espaces territoriaux.

Dans le cadre de cet inventaire, des entretiens ont eu lieu avec les habitants de 182 villages<sup>3</sup>. L'expert SIG a organisé les données dans la base de données de la zone. Une partie de cette activité (cartographie participative) n'a pas été mise en œuvre en raison de la non disponibilité des cartes à Ndélé. L'organisation des données était en cours de finalisation en juillet 2017 avec les cartes d'utilisation des territoires villageois à intégrer dans le SIG.

### Activité 1.2.3 Etudes des valeurs éco systémiques de la zone.

Les valeurs éco systémiques comprennent les caractéristiques des écosystèmes de maintenir des services éco systémiques en termes (a) d'approvisionnement des ressources, (b) régulation des processus environnementaux, (c) soutien aux processus écologiques et (d) services culturels et éducatifs, y compris le tourisme. L'étude des valeurs éco systémiques est importante pour déterminer les zones et éléments prioritaires de conservation. A côté de la faune naturelle, l'approvisionnement du bassin du Lac Tchad en eau, et le support des ressources renouvelables sont des services importants dans la zone. La biologie et la distribution des moyens et grands mammifères dans la zone sont relativement bien connues, grâce à leur importance pour la chasse sportive. Pourtant afin de déterminer les sites de haute valeur de biodiversité (hotspots) des inventaires/études seront menées sur des groupes d'espèces moins ou peu connus comme les oiseaux, les poissons et les insectes.

---

<sup>2</sup> USGS Global Ecosystems Dataviewer

<sup>3</sup> Avec ces 182 villages, tous les villages de la Préfecture Bamingui-Bangoran ont été couverts, plus quelques-uns de la Préfecture Nana-Grébizi. Dans chaque village des entretiens ont été faits avec des représentants sélectionnés en consultation avec les chefs de village, et structurés à l'aide d'un guide d'entretien.

**Tableau 1: études en cours dans le cadre de la préparation du SAT**

| Un accord de coopération a été signé avec l'Université de Bangui et les études suivantes sont en préparation ou en cours) | Chercheurs                 | Etat  |
|---|----------------------------|---|
| Anthropologie   | Université de Bangui       | Proposition acceptée, contrat signé, collecte de données effectuée, analyse finalisée, et rapportage en cours |
| Entomologie   | Université de Bangui       | Proposition acceptée, collecte des insectes en stade de finalisation au début juin, analyse en cours          |
| Ichtyologie   | ISDR, Un. de Bangui        | Proposition acceptée. Contrat attendu   |
| Ornithologie  | Dr. L. Zwarts, J.v.d. Kamp | Proposition acceptée. Contrat signé avec les experts ; mission planifiée en nov/décembre 2017                 |
| Hydrologie  | Université de Bangui       | Proposition acceptée, contrat signé, collecte de données en cours.  |
| Cartographie  | Université de Bangui       | Proposition acceptée, contrat signé, collecte de données en cours.  |
| Ressources minières   | Université de Bangui       | Proposition acceptée. Contrat attendu   |

#### Activité 1.2.4 Evaluation du rôle économique de la transhumance

Cette étude vise à documenter l'utilisation de l'espace par le bétail (la périodicité et points d'entrée et de sortie, ainsi que les couloirs et pâturages utilisés) et à déterminer les bénéfices et les coûts économiques de la transhumance pour la zone.

Le questionnaire utilisé par l'équipe du projet s'adresse aux éleveurs rencontrés ainsi qu'aux autres acteurs du secteur (service de l'élevage, personnes qui perçoivent des "taxes" auprès des éleveurs au niveau des barrières, chefs de villages, ...) pour obtenir les informations suivantes :

- (1) Les tarifs de taxe de passage et de taxe de pacage payés par les transhumants (montant, nombre et type de bétail, période d'application, lieu d'application, ...)
- (2) Le système actuel de taxation (officielle et informelle) et de l'utilisation des revenus (identité des récepteurs, destination des taxes, répartition des revenus, ...)
- (3) L'itinéraire des troupeaux de la transhumance (lieu de passage de la frontière, date d'entrée, provenance d'éleveur et de troupeau, propriétaire de bétail, destination du troupeau, ...)
- (4) La commercialisation du bétail dans la zone (marchés de destination, prix de vente, autres coûts de la transhumance).

Pendant la période mars – mai 2017 l'équipe SAT a réalisé des enquêtes auprès des éleveurs transhumants et sédentaires structurés, sur la base d'un guide d'entretien. L'équipe a mené cette enquête en collaboration avec les services déconcentrés de l'élevage.

#### Activité 1.3 - identification des unités d'aménagement

Les résultats de l'activité 2 (valeurs et pressions) serviront de base pour une analyse des options de gestion des ressources naturelles des espaces. Une proposition préliminaire sera élaborée et partagée avec les parties prenantes au niveau central et régional.

La cartographie participative devant générer une partie des informations requises à cet effet, a commencé avec un retard d'environ 6 mois à cause des problèmes d'acheminement des cartes. Cette activité a été reprogrammée et sera achevée d'ici septembre 2017. .

#### Activité 1.4 - Délimitation des zones

Une cartographie provisoire de l'utilisation des territoires est également en préparation. Elle pourra intégrer les résultats de l'Activité 3.

### Activité 1.5 - Evaluation et mise à jour du concept ZCV

Le concept "ZCV" sera réexaminé pour une ouverture aux modes d'utilisation de ressources naturelles multiples et élargir sa vocation au-delà des ressources fauniques.

Il y a eu de nombreux débats sur l'abandon des termes "chasse" et "ZCV". Les observations suivantes en sont ressorties :

- il y a très souvent une confusion entre la ZCV - un espace avec un régime d'utilisation spécifique - et l'ALGEST - une communauté organisée au sein d'une structure (ALGEST-ZCV) qui gère les ressources naturelles d'une aire faunique concédée par l'Etat (ZCV) ;
- la ZCV (si bien gérée) est un outil efficace contre la dégradation environnementale et la conservation de la biodiversité et elle a prouvé sa contribution pour assurer la cohésion et les initiatives collectives, ainsi que le développement local ;
- les ALGEST ont indiqué préférer le maintien du terme et statuts des ZCV ;
- cette préférence est liée à la vocation traditionnelle et historique des populations : la chasse ;
- changer la nomination des ZCV contre le désir des ALGEST, sous la pression des bailleurs, est contradictoire à l'approche participative et risque d'être contre-productif.

Le modèle ZCV est le résultat le plus important des projets de l'Union Européenne dans le nord de la RCA (PDRN, ECOFAC, ECOFAUNE). Les revenus de la chasse touristique ont formé l'épine dorsale du succès des ZCV. Au regard des conditions écologiques et des prédispositions socioculturelles propres à la zone, il n'est pas évident que d'autres options de mise en valeur des ressources naturelles génératrices de revenus puissent procurer les mêmes effets, et au-delà, motiver les populations et les autorités à militer pour la gestion durable des ressources fauniques. .

Une question pertinente pour l'évaluation du concept ZCV est son statut légal des ALGEST dans le cadre de la politique de la décentralisation. Est-ce que l'ALGEST-ZCV sera reconnue en tant que structure communautaire représentant la population d'une unité territoriale selon les critères de la politique de décentralisation ? Cette question n'a pas encore trouvé de réponse pendant la mission de l'expert SAT en mai-juin 2017.

### Activité 1.6 - Préparation d'une structure institutionnelle

Avec les parties prenantes (gouvernementales, traditionnelles et techniques) une structure sera développée pour le planning, le suivi et la gestion des fonds. L'acte créateur de cette structure déterminera les rôles des parties prenantes que sont les collectivités, le secteur privé, les autorités locales, les services et acteurs de la surveillance, les services d'appui (élevage, agriculture, minier, eaux et forêts, ...).

Provisoirement les caractéristiques suivantes ont été déterminées durant les consultations auprès des ministères pour la structure institutionnelle :

- La structure développée sera cohérente avec les directives formulées dans la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (2009) et la Politique de Décentralisation en développement ;
- La structure sera composée de trois niveaux : (1) le niveau des collectivités/unités d'aménagement, (2) le niveau de la zone d'intervention<sup>4</sup>, et (3) le niveau central avec une structure d'assurance de qualité interministérielle et une structure de support politique et technique réunissant les représentants des collectivités participantes, des PTFs, ONGs et Ministères techniques ;
- Au niveau central, les activités dans le cadre du SAT seront suivies par un Comité de Suivi Intersectoriel du SAT (CSIS) ;
- Egalement au niveau central un Groupe de Support sera composé pour faciliter la mobilisation de l'appui technique et financier composé des PTFs, le secteur privé, ONGs et les autres partenaires ;
- La détermination des unités de gestion sera cohérente avec les limites administratives de la RCA, c'est-à-dire les limites des Communes, des Sous-préfectures, les Préfectures, les Régions et avec les Espaces Protégés ;
- Intégration des systèmes de taxation sur l'utilisation des ressources naturelles ;

---

<sup>4</sup> Il y a trois options : la préfecture, la région, ou la "zone PDRN" incluant 5 préfectures

- La mise en opération du SAT après la finalisation du Schéma commencera dans une préfecture à savoir le Bamingui-Bangoran. Pendant cette phase pilote, et si les résultats sont probants, la multiplication du modèle sera initiée dans les préfectures limitrophes ;
- Pour faire face aux faibles capacités managériales des collectivités, la collaboration avec des ONGs et le secteur privé sera encouragée, aussi dans le cadre des Partenariats Public-Privé (PPPs).

Pendant les entretiens à Ndélé, il a été évoqué (entre autres par le Sultan) qu'une approche par préfecture risque de limiter la gestion des problèmes/thèmes qui dépassent les limites territoriales des préfectures. En fait, ce problème se pose également si on adopte une approche régionale. Pour cela l'implication des préfectures voisines et la collaboration transfrontalière est cruciale.

### **Activité 1.7 - Développement d'un modèle de partage des bénéfices**

Un modèle de partage de revenus/bénéfices sera développé. Il constituera une base incitative pour les parties prenantes de même qu'il permettra d'assurer la durabilité du fonctionnement des diverses structures de gestion. Les opportunités suivantes ont été déterminées :

- Les paiements par les acteurs Chinois, des reliquats des redevances d'exploration pétrolière pour le compte de l'exercice 2007-2016 bloqués à Bangui à cause de l'absence d'un représentant local dans le comité de gestion desdites redevances<sup>5</sup>. Ces reliquats constituent une source potentielle pour le développement local et la conservation. En outre d'importantes redevances suivront si l'exploitation du pétrole devait être concluante et prendre le relais. Actuellement, le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique manifeste un grand intérêt pour une collaboration dans le cadre de la recherche d'un mécanisme d'allocation des fonds pour le développement local et pour la conservation des ressources naturelles renouvelables.
- Avec le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique<sup>6</sup>, il est entre autres possible d'explorer les options pour le développement et l'organisation de l'exploitation minière communautaire et durable avec une taxation au bénéfice des collectivités et communes<sup>7</sup>, en remplacement de la pratique actuelle informelle et qualifiée de "sauvage".
- L'élargissement des objectifs des ALGEST-ZCV afin qu'ils puissent intégrer la valorisation d'autres ressources naturelles, ouvre des possibilités de trouver d'autres sources de financement pour le développement local à travers l'initiation et la mise en œuvre des projets usuels financés par les bailleurs de fonds et les systèmes de paiement pour des Services Economiques (incluant REDD+).
- Les réformes politiques en cours, axées notamment sur l'aménagement du territoire et sur la décentralisation, faciliteront la gouvernance des ressources naturelles au niveau local. Ces développements sont très compatibles avec les mécanismes décentralisés d'allocation des revenus de taxation d'utilisation des ressources naturelles.

### **Activité 1.8 – Adaptation du cadre législatif**

#### **Activité 1.8.1 Code de gestion de la faune et des aires protégées**

La dernière version du Code n'a pas été transmise à l'expert international SAT pendant sa mission en mai-juin.

#### **Activité 1.8.2 Institutionnalisation de la structure décentralisée de gestion des ressources naturelles et des revenus**

Cet aspect sera inclus dans le plan d'opérationnalisation et de mise en œuvre du SAT entrevu pour la phase suivante du projet.

<sup>5</sup> Il faut noter que le mécanisme actuel de gestion des redevances ne connaît pas une structure collective de réception des paiements

<sup>6</sup> <https://www.info-centrafrique.com/vers-legalite-secteur-minier-centrafricain/>

<sup>7</sup> DPDDA, 2008. Guide du Code Minier en République Centrafricaine - A l'usage des artisans et ouvriers miniers. Projet pilote sur les Droits de Propriété et le Développement du Diamant Artisanal en République Centrafricaine

## **Activité 1.9 – Système de suivi-évaluation SAT**

Cette activité consiste en un suivi de la mise en œuvre du SAT ainsi que son impact. Cet aspect sera inclus dans le plan d'opérationnalisation et de la mise en œuvre programmé pour la phase suivante du projet. Le suivi de l'impact couvre entre autres les changements de l'utilisation des terres, avec notamment la gestion de l'eau, des feux, de l'espace par les transhumants, etc. Elle sera traitée ultérieurement et doit être complémentaire aux activités initiées pour le résultat 2, notamment avec l'appui du programme COPERNICUS du JRC.

### **Activité 1.10 – Plan d'opérationnalisation**

L'opérationnalisation du SAT nécessite un plan couvrant les besoins en moyens, capacités et actions pour la mise en œuvre pendant la phase suivante (2018-2021). Elle sera traitée ultérieurement tel que mentionné ci-dessus.

### **Activité 1.11 – Projets Pilotes**

Les projets pilotes sont des projets visant le développement des unités de gestion spécifiques ou des secteurs de développement spécifiques.

## **Activité 11-A : Reconstitution du fonctionnement des couloirs de transhumance**

### ***Activité 11-A.1 Engagement auprès du secteur de l'élevage***

L'expert national SAT participe régulièrement et de manière pro-active à la "Plateforme de Concertation sur la Transhumance", une structure d'échange des acteurs-clés du secteur élevage à Bangui.

L'expert national SAT participe également pro-activement au Comité de gestion de conflits agro-éleveur de Bamingui-Bangoran à Ndélé, en collaboration avec la FAO et le MINUSCA.

### ***Activité 11-A.2 Elaboration d'un plan d'aménagement des couloirs***

En concertation/collaboration avec les parties prenantes-clés liées à l'élevage (ANDE, SNEC, Min. Elevage, FAO et partenaires tchadiens), un plan d'aménagement et de gestion des couloirs de bétail doit être élaboré, y compris un plan de financement. Pendant les réunions des 24, 26 et 27 mai 2017 avec le Service d'Elevage, l'ANDE, le FNEC et le représentant des éleveurs Tchadiens de Bamingui-Bangoran à Ndélé, et une réunion avec des techniciens du Ministère d'Elevage à Bangui, une table des matières a été élaborée sur la base du modèle WCPA.

La question-clé pendant ces réunions était celle-ci : quel sera l'objectif du couloir ? Faciliter le transit des troupeaux pour minimiser leur présence dans la Zone d'intérêt Cynégétique, ou faciliter/réglementer le pâturage dans la Zone d'intérêt Cynégétique ? Cette question découle d'avis différents et contradictoires.

### **Activités 11-A.3 : Autres projets pilotes à identifier**

Sur la base des résultats de l'Activité 3, d'autres projets pilotes peuvent être identifiés et des consultations seront menées pour évaluer et motiver l'intérêt des parties prenantes. En raison des opportunités et des pressions associées à l'exploration pétrolière en cours, les zones dans le nord le long de la frontière Tchadienne (zones 10, 11, 12) seront prioritaires dans ce processus d'identification.

Des initiatives déjà lancées sont :

- (1) Projet de revalorisation et de gestion des Ressources Naturelles du Secteur de Idongo Da Bangoran dans le Nord de la RCA
- (2) Le projet de développement de Koukourou-Bamingui
- (3) le développement de la chaîne de produit de Karité. Les groupements de femmes sont identifiés et appuyés, le site d'exploitation identifié (KOTISSAKO/ZCV MIANGOULOU). Un accord a été passé avec l'ONG Burkinabe CEAS BURKINA dont une mission est planifiée au cours du semestre prochain.

---

### ***R.1 ACTIVITE 2 – Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA***

---

Des réunions participatives ont été tenues dans les villages des communes de Mbollo-Kpata/-Vassacko/-Dar El Kouti avec pour objectif d'informer sur le plan d'aménagement et le schéma directeur tout en testant le questionnaire développé.

Ces réunions participatives tests ont aussi donné lieu à des campagnes de sensibilisation sur les questions spécifiques à l'aménagement et la gestion des AP et des ZCV.

Cette activité fera l'objet d'un développement au cours du prochain semestre, en bâtissant sur les premiers résultats de la nouvelle baseline définie grâce aux activités lancées en activité 1 et dans la composante transversale « monitoring écologique ».

---

### ***R.1 ACTIVITE 3 – Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et la gestion des AP et des ZCV***

---

Cette activité fera l'objet d'un développement au cours du prochain semestre, en bâtissant sur les premiers résultats de la nouvelle baseline définie grâce aux activités lancées en activité 1 et dans la composante transversale « monitoring écologique ».

---

### ***R.1 ACTIVITE 4 – Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des AP et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA***

---

Cette activité sera planifiée au cours du prochain semestre.

---

### ***R.1 ACTIVITE 5 – Elaborer le plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA***

---

Cette activité sera développée lorsque les éléments collectés et les prises d'information permettront de préparer le document.

---

### ***R.1 ACTIVITE 6 – Obtenir l'approbation du plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA***

---

Cette activité sera planifiée lorsque le document sera dans sa phase de finalisation.

---

## ***R2 – Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation***

---

---

### ***R.2 ACTIVITE 1. : Revoir et améliorer le système LAB***

---

Le système LAB doit être réorganisé sur base d'un audit des capacités des équipes de surveillants pisteurs (SVL) et d'une nouvelle stratégie, rendue possible grâce entre autres à l'acquisition d'équipements.

#### **Réalisation d'un audit du système LAB**

Le responsable de composante LAB a été mobilisé aussitôt après le démarrage du projet avec pour mandat la réalisation de ce travail d'audit. Malheureusement, il a été très rapidement rejeté par les autorités locales et les SVP et le programme ECOFAUNE s'est vu dans l'obligation de le mettre en retrait et de clôturer son contrat en février 2017.

Considérant le caractère délicat de ce travail et des frustrations qu'il peut engendrer, l'option a été considérée d'un prestataire qui ne serait chargé que du travail d'audit des capacités, permettant de délivrer un rapport réaliste sans risque de pression. Cette mission a été confiée à M. Jean François Bachelet, Colonel de l'armée Française à la retraite. Au cours de son séjour dans le nord du 16 juin au 14 juillet 2017, le Consultant a procédé à une évaluation objective des capacités individuelles des surveillants pisteurs en poste afin de déterminer leur aptitude au service. 10 d'entre eux ont été reconnus inaptes en raison de leur âge, de problèmes de santé ou en raison de séquelles d'accident.

Dans le même temps, un appel à candidatures a été lancé pour le recrutement en vue de renforcer l'effectif des surveillants pisteurs suite au constat de l'inaptitude de 10 agents, et afin de porter le nombre des SVP à 40. Ce recrutement a été réalisé en prenant soin d'associer les autorités locales qui ont aidé à diffuser l'information concernant l'appel à candidatures. Un total de 172 candidats s'est présenté. Au terme de la procédure d'évaluation organisée sur base de tests physiques et d'analyse, 26 surveillants pisteurs ont été retenus avec une intégration dans les effectifs à partir de septembre 2017.

Cette évaluation qui s'est adressée aussi bien aux surveillants, aux nouvelles recrues qu'aux cadres nationaux s'est conclue par des recommandations ayant trait à :

- la vie courante sur la base
- des suggestions pour la formation des futurs SVP
- des besoins en équipements individuels et collectifs
- des nouveaux besoins en infrastructures
- la nécessité d'étendre le réseau d'information

Les recommandations ayant trait à la formation des Surveillants pisteurs seront mises en œuvre par deux experts dont la mobilisation a été planifiée à partir de septembre 2017, pour i) la formation et l'encadrement des SVP, et ii) le développement d'une stratégie LAB adaptée à la nouvelle situation dans le Nord et la mise en place d'un réseau d'intelligence, une salle de commandement, etc.



Figure 3: SVP en opération LAB

### Opération de lutte anti-braconnage

1800 jours de missions de lutte anti-braconnage sont comptabilisés pour la période du rapport. Ces missions ont été effectuées par trois équipes LAB comptant chacune huit surveillants pisteurs. Chacune des équipes est assignée à assurer 15 jours de mission par mois. Ces missions se sont soldées par la saisie de 5 armes de chasse de fabrication artisanales, 68 câbles en acier, 4 boîtes de munitions de chasse (100 munitions). 20 braconniers ont été arrêtés (5 Chasseurs et 15 porteurs) et 32 affûts détruits. Pendant la période du survol aérien (15 mars - 4 avril 2017) et la mission LAB (16 juin-14 juillet) tout l'effectif SVP a été mobilisé exclusivement pour les deux activités. Aucune mission LAB n'a été effectuée dans les deux périodes.

## ***R.2 ACTIVITE 2 : recruter, former et équiper les SVL***

### Recrutement de nouveaux surveillants pisteurs

Les 26 candidats retenus à l'issue de l'évaluation conduite par M. Jean François Bachelet du 16 juin au 14 juillet 2017 seront officiellement intégrés dans les effectifs début septembre, portant l'effectif total des surveillants pisteurs aptes au service à 40

Les 10 anciens SVP disqualifiés pour cause d'âge, de maladie ou de séquelle d'accident, sont quant à eux affectés à la base de Manovo pour en assurer le gardiennage.



Figure 4: Formation des SVP

## **Acquisitions d'équipements pour la LAB**

Après seize mois d'attente, les matériels et équipements objets de contrats de fournitures signés dans le cadre du DP3 du projet ECOFAUNE-RCA ont été finalement livrés au Projet ECOFAUNE + Nord le 27 mars et le 7 avril 2017. Démarré depuis Novembre 2015, le suivi de cette procédure d'acquisition de ces équipements a perduré jusqu'après le démarrage d'ECOFAUNE+. Le projet dispose désormais de l'ensemble des équipements requis pour les équipes de lutte anti-braconnage. Sur la liste de ces équipements figurent, des uniformes, des gammes d'équipements de brousse, un système radio fixe et mobile, d'instruments de vision et de mensuration, de cameras traps, des appareils photos, des GPS, des drones, des matériels de protection balistique passives. Certains de ces équipements sont indispensables aussi bien pour la surveillance que pour le suivi écologique.

### **R.2 ACTIVITE 3 : mettre en place un système de gestion de l'aire protégée**

Complémentaire au système de suivi écologique mis en place (voir activité transversale 2 ci-dessous), et à l'activité d'aménagement du territoire, ECOFAUNE vise une amélioration de la gouvernance de l'aire protégée et souhaite intégrer les AP dans la zone couverte par le système BIOPAMA (financement UE).

Par ailleurs, ECOFAUNE entend également solliciter l'appui du programme COPERNICUS mis en œuvre par le Joint Research Center (JRC) de l'UE. Ce programme propose, pour des aires protégées et leurs zones périphériques ciblées, de fournir, gratuitement, tous les ans, les images satellitaires et l'analyse de l'utilisation des terres.

Pour bénéficier de cet appui, il est nécessaire d'identifier les zones et la surface à analyser et de faire la demande d'inclusion de cette zone dans le protocole de capture et d'analyse des images. Une analyse des dynamiques passées est aussi possible. La zone nord-est de la RCA a été incluse dans ce programme et les cartes pourront être disponibles fin 2017. Cette première analyse sera standard puisqu'aucun changement n'est possible à présent. Sur la base de l'expérience des cartes produites pour la RDC pour le PIN 11e FED (dont la première livraison est envisagée pour septembre 2017), il sera possible de configurer les analyses à l'avenir sur la base des nécessités du suivi de l'aménagement de la zone nord-est. Le projet, via la DUE de Bangui doit toutefois préciser l'extension de la zone d'étude.

### **R3 – Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable.**

#### **R.3 ACTIVITE 1. : Créer des potentialités pour le développement du NE RCA**

##### **1.1 Souscrire un partenariat avec un opérateur spécialisé dans la formation qualifiante des jeunes**

La formation qualifiante ou socioprofessionnelle dans l'optique de faciliter l'auto-emploi des jeunes reconnus comme étant vulnérables dans l'optique de les détourner des activités illégales dont le braconnage, sont mises en œuvre moyennant un partenariat avec le Haut-Commissariat Chargé de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN). Cette structure créée depuis le début des années 1960 possède une grande expérience dans le domaine de la lutte contre le désœuvrement de la jeunesse.

Le protocole de partenariat prescrivant les obligations de chacune des deux parties (ECOFAUNE + JPN) et les modalités de mise en œuvre du cadre conceptuel a été signé le 18 février 2017. Ce protocole prévoit trois types de contrats:

- Un contrat de travaux pour l'extension et la finition du centre de formation pour un budget de 18 000 000 FCA
- Un contrat de services pour la formation de jeunes désœuvrés, pour un budget de 59 750 000 FCFA
- Un contrat de services pour l'accompagnement des activités, pour un budget de 18 650 000 FCFA.

Démarré le 17 mars 2017 sous la supervision du Chef de Centre, les travaux de finition ont été possibles grâce à l'implication et la mobilisation des pionniers de la première phase (ECOFAUNE+ RCA) et des formateurs JPN. Le délai de 15 jours a été bel et bien respecté par le staff de la JPN. Pour des raisons géologiques, la dotation du centre en eau nécessite un forage moderne.

Afin de corriger les désagréments relevés lors de la première session de formation dans le cadre d'ECOFAUNE-RCA, ECOFAUNE + a institué une réunion de communication et de suivi hebdomadaire du staff JPN en charge de la mise en œuvre du protocole à Bamingui.

## 1.2 Formation des jeunes désœuvrés

Le cycle de formation préconisé par la JPN s'étend sur six (06) mois. Le Haut-Commissariat chargé de la JPN a procédé au renouvellement et à l'affectation du personnel requis au centre de Bamingui. La prise de service des encadreurs affectés à Bamingui par le Haut-Commissariat chargé de la JPN a été effective à la mi-mars 2017.

Les 50 nouveaux jeunes pionniers admis à cette deuxième session de formation ont intégré le centre avant le 10 avril 2017. Le démarrage officiel de la formation est intervenu le 13 avril 2017. 8 filles provenant des quatre communes (DAR EL KOUTI-VASSAKO-LES MBRES-MBOLLO KPATA) font partie des 50 nouveaux jeunes pionniers.

Le nombre de nouvelles recrues jeunes pionniers par commune s'établit comme suit :

- Dar El Kouti : 16 pionniers
- Vassako : 16 pionniers
- Mbollo Kpata : 15 pionniers
- Les Mbrès : 03 pionniers



Figure 5 : Chantiers de formation des jeunes désœuvrés avec la JPN

Cinq dispositifs cibles ont été identifiés pour les travaux pratiques :

- le garage d'ECOFAUNE+ pour les TP de mécanique et soudure,
- la clientèle de Bamingui et environs pour les TP sur la couture ;
- Le centre de formation et les infrastructures sociocommunitaires pour les chantiers écoles concernant la maçonnerie et la menuiserie ;
- La pintadière construite à côté de la base vie de Bamingui pour les TP sur le petit élevage ;
- Les parcelles de cultures implantées autour du Centre de formation pour les TP sur l'agriculture.

## 1.3 Contribuer à la réhabilitation des infrastructures et des équipements via des chantiers-écoles

Cette activité a été inscrite au programme à titre d'activité support pour les chantiers écoles au bénéfice des jeunes dits vulnérables ayant opté pour la filière du bâtiment. Les travaux pratiques programmés dans ce cadre portent sur la maçonnerie, la menuiserie, la

charpenterie, etc. Ils ont comme support, les travaux d'extension des infrastructures du centre et ceux visant la réhabilitation des infrastructures sociocommunitaires et administratives pré identifiées à Bamingui et ses environs.

Le Bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de la Commune de Vassako a été identifié comme l'une des infrastructures à réhabiliter. Le devis quantitatif estimatif est en cours de finalisation et validation par la Délégation Spéciale de VASSAKO.

Sur la liste des travaux de réhabilitation et de constructions pré-identifiées, deux sont déjà finalisés à savoir : les travaux d'extension des infrastructures du centre de formation de Bamingui ; et les travaux de construction de la pintadière et du four traditionnel figurant sur la liste des microprojets pilotes identifiés.

Il faut préciser que la finition de centre de formation a été aussi le lieu indiqué pour mettre en pratique la théorie et les échanges avec les anciens pionniers.

### ***R.3 ACTIVITE 2. : Appuyer les micro-projets pilotes et soutenir le FICED***

---

#### **2.1 Tester des projets pilotes de production et transformation**

Dans l'optique de la diversification des activités génératrices de revenus durables et alternatives à la chasse commerciale en vue de rendre la population plus auto-suffisante et moins dépendante du commerce de viande de brousse, ECOFAUNE + dispose en ce moment de quatre projets pilotes en cours d'instruction ou d'exécution dans son pipe-line, à savoir :

- La production et ventes des pintades et œufs-
- La construction d'une unité de production de pain-
- L'introduction et la vulgarisation des boutures de manioc-
- Appui à la production et à la commercialisation des charmouts<sup>8</sup> issues de la viande de bœuf

#### **2.2 Identifier et financer des micro-projets axés sur la valorisation des produits de la biodiversité**

Les activités de valorisation des produits de la biodiversité privilégiées sont celles faisant partie de la liste des besoins exprimés par les populations locales.

Quatre (04) microprojets sont identifiés à ce titre :

- Transformation de la noix de karité : Contractualisation avec l'ONG CEAS BURKINA pour le renforcement de capacité des femmes dans les différentes étapes de la filière de transformation dans la zone d'intervention du projet.
- Valorisation de la Moringa, en cours de finalisation
- Production et vente de tilapias, en cours d'instruction
- Production et vente d'aulacodes, en cours d'instruction

#### **2.3 Assurer une formation complémentaire aux opérateurs du FICED**

Ces sessions de renforcement de capacités de proximité va permettre aux acteurs qui en bénéficieront de s'assumer au mieux dans le suivi de la gestion des fonds alloués pour les microprojets identifiés. Parallèlement à cela, il y a eu des séances de renforcement de capacités de proximité au bénéfice des bénéficiaires d'une part, des microprojets pilotes en cours d'exécution ou d'instruction et d'autre part, des populations des 25 villages riverains des ZCV en ce qui a trait aux itinéraires agricoles, la sélection des semences, le dépistage précoce des épizooties des petits ruminants et de la volaille et les recours requis.

#### **2.3 Apporter un appui conseil et financier (subvention) dans la mise en œuvre du FICED**

Cette activité qui sera développée ultérieurement

---

<sup>8</sup> Viande de bœuf séchée

### **R.3 ACTIVITE 3. : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV**

---

#### **3.1 Audit du système ZCV**

Les populations locales bénéficiaires des ZCV demeurent des acteurs clés partant desquels toute initiative visant à promouvoir le développement endogène et durable de la région Nord-est RCA se doit de prendre appui. L'audit du système ZCV, s'est réalisé avec la participation de ces populations, lesquelles ont entre autres été consultées au sujet de la perspective d'élargissement des champs des plus-values des ZCV. Le but étant de leur attribuer un objectif plus global à l'instar des Zones Villageoises de Développement Endogène (ZVDE) ou zone de développement intégré (ZDI).

Cet audit du système ZCV a permis de disposer d'un état des lieux actualisé du système ZCV (forces, faiblesses, menaces, opportunités) et des pistes de solutions convenues par les populations locales. L'implication des membres de chaque comité villageois d'écodéveloppement (CVED) dans les réunions tenues à cet effet était capitale. Ces occasions ont été également mises à profit pour mener une campagne de sensibilisation focalisée sur le lien entre la démarche visant à restructurer le modèle ZCV et les orientations en instruction dans le cadre du processus en cours d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire du Nord-est RCA.

Il est prévu l'organisation dans un avenir proche, d'ateliers de restitution au niveau communal et préfectoral (à l'adresse entre autres des autorités locales) dans le but de parvenir à un consensus sur les mesures correctives à apporter pour ce qui a trait au nouveau statut des ZCV d'une part, et à la perspective d'un moratoire sur la chasse dans le Nord-est d'autre part.

#### **3.2 Rationaliser les ressources humaines et renforcer leurs capacités**

Une Assemblée générale du RALGEST-ZCV a été tenue du 24 au 26 février 2017 à Bamingui grâce à l'appui financier du projet ECOFAUNE+. A cette occasion, les  $\frac{3}{4}$  des Présidents et Secrétaires Généraux ont sollicité un changement et un renouvellement du bureau exécutif du RALGEST et la réduction de ces membres à deux personnes. Un bureau Ad-hoc a été élu, composé d'un Président et d'un Secrétaire Général.

Héritier d'une structure privée de son unique source de recettes conséquemment au retrait des sociétés de chasse sportive pour cause d'insécurité, les marges de manœuvre du nouveau Bureau exécutif du RALGEST sont fortement limitées. C'est dans ce contexte qu'il doit s'atteler au renouvellement des autres instances à la base [Comité villageois d'Ecodéveloppement (CVED)], au motif entre autres de pallier certains déficits dont font montre certains des membres.

Le renforcement de capacités des Comités Villageois d'Ecodéveloppement (CVED) est capital au regard des changements en instruction dans le cadre du processus d'élaboration du schéma d'aménagement du territoire du Nord-est RCA. L'idée d'orienter les ZCV vers un modèle encourageant la diversification des vocations d'usage des terres et conséquemment de sources de, est de plus en plus admise et conseillée par les partenaires au développement. La préparation des acteurs locaux à se positionner en acteur de ce changement, se révèle très progressivement, lors des missions mensuelles de suivi des activités au niveau de chaque bureau de CVED. L'occasion est également mise à profit pour recenser les difficultés et les carences à combler aussi bien que les facteurs de blocage à traiter. Ces séances de proximité se veulent être l'une des démarches appropriées de reconversion des attitudes et usages dans le contexte du Nord-est RCA. Elles permettent d'amener les acteurs locaux vers une prise de conscience et une participation effective dans l'instruction et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de valorisation conservatoire des ressources naturelles. Cette approche est cependant très consommatrice de temps.

#### **3.3 Accompagner la mise en œuvre des manuels des procédures de gestion administrative et financière des ZCV**

ECOFAUNE+ poursuit son encadrement sur l'application des procédures administratives et financières des ZCV. L'effort consenti est rendu ardu par le taux d'analphabétisme dans le Nord Est. L'utilisation du manuel des procédures dans les différents actes de gestion ou de management des ZCV doit devenir une règle, grâce à des formations en Sango

Dans le souci de la rendre plus pratique, l'activité s'est greffée sur l'élaboration et l'exécution budgétaire de l'appui financier apporté par le projet dans le cadre de l'organisation de l'Assemblée Générale de RALGEST tenue le 24-26 février 2017 à Bamingui.

Le Bureau ad-hoc mis en place à l'issue de cette Assemblée générale a sollicité un coaching de proximité dans le but de s'approprier les différents textes et outils de gestion du RALGEST. Cette formation se déroule sous forme de travaux dirigés en fonction des

dossiers à traiter. Les points suivants sont mis en exergue : changement de comportement, transparence, équité et bonne gouvernance dans les actes posés par tous les bureaux.

### **3.4 Assurer le suivi de la gestion financière des ZCV**

Les textes statutaires du Réseau des Associations Locales de Gestion des Zones Cynégétiques Villageoises du Nord RCA (RALGEST-ZCV) adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Juin et du 03 juillet 2015 prévoient la tenue d'une Assemblée Générale (AG) tous les six mois. Ce moment se veut l'occasion pour les représentants des populations locales bénéficiaires des ZCV de s'enquérir et de débattre des résultats des activités réalisées par le Bureau exécutif du RALGEST et du bilan financier d'une part, et d'examiner et adopter le programme travail et le budget pour l'étape à venir d'autre part.

La dernière Assemblée générale a été tenue le 24 Février 2017 moyennant un appui financier du projet ECOFAUNE+ (1 470 000 FCFA). La question de la location du véhicule du RALGEST au groupe chinois qui explore le pétrole dans le Nord-est de la RCA a été soulevée. Aucune trace des 3.000.000 FCFA/mois versés sur une période de trois mois (9.000.000 FCFA) n'a été retrouvée. Le véhicule a été emporté par les combattants d'un groupe armé. Il n'est plus réapparu. Conséquemment à cela, le président et les responsables siégeant au sein du bureau exécutif ont été démis et un bureau ad-hoc composé de deux personnes a été mis en place.

Les autres décisions prises lors de cette Assemblée Générale sont les suivantes :

- L'invalidation de tous les protocoles d'accord (2009-2019) signés avec les sociétés de chasse sportive
- L'accord pour la signature de protocole d'entente provisoire ADT GOUNDA /ZCV KB & ACPF /ZCV IDB pour une durée de cinq ans.

## **R.3 ACTIVITE 4. : Appuyer la valorisation des ZCV**

### **Promouvoir la valorisation des RN des ZCV dans toute leur diversité**

Suite à la Campagne d'Information/Communication et de sensibilisation, des résultats de l'état des lieux des ZCV réalisé grâce à un diagnostic participatif, les populations bénéficiaires des ZCV se sont engagées à adopter un moratoire comme mesure conservatoire de la faune. De leur côté, les bureaux des ALGEST se sont dits disposés à diversifier les plus-values des ZCV moyennant une valorisation des filières inhérentes aux ressources naturelles exploitables en présence.

Parallèlement à cette démarche exploratoire auprès des communautés locale, trois réunions d'échange /information ont été tenues avec les ONG Première Urgence Médicale/CARITAS-IPDH/NRC sur le volet sécurité alimentaire. Il s'est agi d'échanger sur les modalités d'intervention des uns et des autres en ce qui a trait aux activités alternatives génératrices de revenus entrevues. Il s'en est ressorti que l'apport des dites ONGS en termes de don de semences, d'ovins, caprins et outillages relève d'une action d'urgence alors que celle d'ECOFAUNE+ se veut de promouvoir la maîtrise du savoir-faire dans le domaine des AGR incluant celles ayant trait à la valorisation des filières d'exploitation des ressources naturelle. Les parties prenantes à ces réunions ont convenu de mutualiser leurs efforts pour éviter des doubles emplois et viser la complémentarité.

### **4.2 Appuyer la réalisation des interventions des plans d'aménagement et de gestion des ZCV**

#### **Organisation des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA**

Cette activité est complémentaire avec celles prévues dans le cadre du processus en cours d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire. Pour l'instant, les consultations sur les modes d'utilisation et de gestion des espaces se font à l'occasion des réunions de proximité tenues dans les villages avec les autorités locales et les différents leaders.

#### **Réouverture des pistes de surveillance dans les ZCV**

Les travaux de réouverture des pistes et de construction des radiers pour les besoins de surveillance des ZCV n'ont pas été réalisés durant la période couverte par le présent rapport.

## Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et gestion des AP et ZCV

Cette activité est liée au processus d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire. Les ateliers participatifs qui s'y greffent ne sont pas encore organisés, notamment ceux concernant d'une part le diagnostic participatif et de la nouvelle cartographie de la zone qui a couvert les villages représentatifs des quatre communes de Mbollo-Kpata/-Vassacko/-Dar El Kouti / Les Mbres et d'autre part l'audit du système ZCV.

### **Activité Transversale 1 – Coordination politique – Communication - Visibilité**

#### **AT.1 ACTIVITE 1 : le Comité Interministériel de Suivi (CIS)**

La deuxième réunion ordinaire du Comité interministériel de Suivi (CIS) du projet ECOFAUNE+ s'est tenue le jeudi 1er Juin 2017 en la salle de conférence du Ministère de l'Environnement, du Développement durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.

Y ont pris part, les personnalités qui en sont membres, à savoir les responsables au plus haut niveau désignés par les ministères dont les contributions s'avèrent indispensables étant entendu l'incidence intersectorielle de la plupart des activités du projet et d'autre part le personnel et experts d'AGRECO. Les représentants de la Délégation de l'Union Européenne, du Fonds fiduciaire Bêkou, de l'Ambassade de France, de la Mission des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA), des autres projets de conservation de la faune (Chinko, PC-BAC, APDS), aussi bien que les députés du Bamingui-Bangoran y étaient également conviés à titre d'observateurs. 48 personnes au total ont participé à cette réunion.



Figure 6: Participants au 2è CIS ECOFAUNE

La cérémonie d'ouverture officielle de ladite réunion a été présidée par Madame Arlette SOMBO-DIBELE, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.

Deux allocutions ont marqué ce moment solennel à savoir :

- L'allocution de Monsieur Florent ZOWOYA, Expert chargé de la coordination institutionnelle ;
- Le discours d'ouverture de **Madame Arlette SOMBO-DIBELE**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.

Cinq exposés ont suivi :

- L'état d'avancement des activités réalisées par la Coordination du projet depuis Novembre 2016 jusqu'à ce jour, présenté par Florent ZOWOYA et Antonio PELOSI.
- Présentation des résultats de l'inventaire aérien, par Madame Hilde VANLEEUE et Monsieur Paul ELKAN respectivement Expert international en charge du volet Bio-Monitoring et Directeur régional de la zone soudano-sahélienne pour le compte de WCS.
- Les vocations actuelles d'usage des terres du Nord-est RCA et les progrès réalisés en ce qui a trait au processus d'élaboration du Schéma directeur d'aménagement du territoire présenté par Floris DEODATUS, expert international en charge de l'élaboration du SAT.
- Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités relevant du volet accompagnement social et appui aux zones cynégétiques villageoises (ZCV) présentés par Blaise MANDABA, expert national en charge de la mise en œuvre du volet développement rural

- L'aperçu des objectifs et des résultats du volet monitoring interne du projet présenté par Monsieur Carlo PAOLINI, Expert international en charge du suivi et monitoring interne du projet ECOFAUNE + composante nord.

Les débats qui en ont donné lieu à des recommandations ci-après déclinées

#### **A l'endroit du gouvernement**

- Qu'il puisse intercéder auprès de la MINUSCA afin que celle-ci élève le niveau de son engagement en ce qui a trait à l'appui qu'elle est censée apporter en faveur de la gestion durable des ressources naturelles tel que prescrit dans son mandat.
- Qu'il puisse faciliter la mise en place d'une plateforme de concertation nationale au motif de parvenir à un consensus sur les éléments à formater dans une stratégie intersectorielle ou une politique nationale de gestion du pastoralisme.

#### **A l'endroit du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche**

- Que des actions urgentes soient menées auprès des partenaires techniques et financiers entre autres, aux fins de renforcer et pérenniser les dispositifs de sécurisation des complexes des aires protégées de cette partie du territoire national soit.
- Que toutes les opportunités d'une gestion en partenariat ou d'une gestion sous concession des aires protégées du Nord-est soient explorées.

#### **A l'endroit du Projet ECOFAUNE + Composante Nord**

- Qu'il puisse démultiplier les antennes avancées de surveillance de manière à permettre à ces surveillants pisteurs de contrôler de manière permanente l'ensemble du territoire couvert par le projet et ainsi, permettre à la grande faune de reconquérir progressivement les territoires qu'elle a délaissés pour cause de pression humaine.
- Qu'il puisse élargir le champ d'implantation des sites d'accueil des microprojets envisagés dans la partie Nord de la zone d'intervention (localités de Ndélé, Garba, Golongosso, Miamani et autres) ;
- Que le choix des projets pilotes à implémenter par les communautés locales dans la perspective de leur vulgarisation dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'aménagement du territoire en cours d'instruction, porte sur les filières prometteuses (beurre de karité, apiculture, pisciculture, pêche artisanale, élevage de pintades, élevage de petits gibiers) ;
- Que la distribution territoriale des microprojets tienne compte des spécificités de chaque site (adopter une approche participative) ;
- Qu'un appui soit apporté aux commerçantes locales de viande de brousse afin qu'elles puissent se reconverter dans la vente de viande de bœuf conditionnée en « charmout ».

### ***AT.1 ACTIVITE 2 : coordination diverse au niveau sous régional et national***

---

#### **Facilitation et appui-conseil dans le cadre du processus d'adoption du nouveau Code de gestion de la faune et des aires protégées de la RCA**

Le processus d'élaboration d'un nouveau code de gestion de la faune et des aires protégées initié dans le cadre d'ECOFAC-IV puis d'ECOFAUNE-Nord-est RCA a finalement abouti, grâce à la facilitation et l'appui conseil conjugué du WWF, du projet PC-BAC et d'ECOFAUNE+ Nord. Un atelier national de validation a été organisé du 20 au 22 Février 2017 et la commission nationale de textes a donné son visa lors de sa session du 22 au 24 Juin 2017 qui lui était consacrée.

Les principales innovations que cet avant-projet de code faire valoir sont les suivantes : La classification des aires de protection de la faune en deux catégories (aires de protection renforcée et aires de protection partielle) ; la répartition des espèces fauniques en deux

catégories (la Classe A correspond aux espèces intégralement protégées ; la Classe B correspond aux espèces partiellement protégées) ; la prescription d'une période de chasse et de commerce de viande de brousse ; la prise en compte des réserves spéciales, des aires fauniques communautaires et des aires à vocation faunique des particuliers ; l'institution de la délégation de la gestion sous concession des aires de protection de la faune ; la prescription des droits de participation des populations locales à la gestion de la faune et des AP ; l'institution des autres modes de valorisation de la faune autres que la chasse sportive (vision, différentes formes d'élevage de la faune, récolte faunique, etc.) ; l'insertion du principe du partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources fauniques ; le renforcement des mesures de répression contre le braconnage et la violation de l'intégrité des aires protégées ; et la criminalisation des délits connexe aux actes de braconnage.

La version comportant le visa de la commission nationale des textes sera soumise à l'examen du Conseil des Ministres dans le courant du mois d'Août 2017.

### **Facilitation et appui-conseil dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage**

Le processus d'élaboration de la Stratégie nationale de lutte anti-braconnage a également franchi l'étape de l'atelier de validation tenu du 23 au 25 Février 2017. Le document validé comporte quatre axes stratégiques :

Axe 1 : Connaissance, avec comme objectif, subvenir à l'actualisation, l'amélioration et à la diffusion des connaissances et des technologies orientées vers la lutte contre la criminalité faunique.

Axe 2 : Gouvernance, avec comme objectif, faire valoir les décisions et mesures permettant une gestion interactive, fonctionnelle et efficace des différents leviers de lutte contre la criminalité faunique.

Axe 3 : Contrôle et surveillance, avec comme objectif, assurer la gestion durable de la faune moyennant le contrôle, la surveillance du territoire et toute autre action coercitive contre les auteurs de violation de la législation sur la faune et des principes de bonne gouvernance.

Axe 4 : Traçabilité des procédures de répression, avec comme objectif, faire valoir une lisibilité et une traçabilité dans la gestion des procédures judiciaires en matière de criminalité faunique

Ce document est élaboré dans le cadre d'une collaboration d'ECOFAUNE+ avec le projet WWF/PC-BAC. Il s'inscrit dans le travail de communication politique et de sensibilisation prévu dans la composante transversale « communication politique », avec une vocation de sensibilisation des diverses autorités au niveau national, conduisant vers un engagement en termes de LAB de l'Etat centrafricain. Le document a été adopté et soumis à Madame la Ministre qui l'a transmis depuis début Juillet au Conseil pour adoption moyennant un Décret présidentiel

### ***Préparation et modération des séances des consultations ayant trait au processus d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire (SAT) auprès de 8 Ministères.***

Les contributions de la coordination du projet en ce qui a trait à ces consultations se sont manifestées à plusieurs niveaux :

- La mise en évidence lors d'une réunion du staff du projet, de l'intérêt stratégique de ces consultations (auprès de chacun des Ministères intéressés par la gestion des ressources naturelles) ;
- L'information et la sensibilisation préalables des Directeurs de Cabinet de chacun des Ministères identifiés (sur les tenants et aboutissants du processus d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire amorcé depuis 2014 dans le cadre d'ECOFAUNE-RCA ;
- L'envoi à l'adresse de chaque Ministère d'une lettre d'invitation nommant les personnalités conviées à la consultation et fixant la date et le lieu (salle de réunion du Ministère concerné) ;
- Les préparatifs des rencontres de concert avec le Représentant (membre siégeant au sein du Comité Interministériel de Suivi) de chacun des Ministères ciblés.
- La modération des échanges faisant suite à la présentation et explications de l'expert international en charge du volet aménagement du territoire Monsieur Floris Déodatus;

Plusieurs staffs ministériels ont été consultés dans le cadre de ce processus à savoir, ceux: du Ministère en charge de l'Elevage, du Ministère de l'Economie et de la Coopération internationale, du Ministère en charge de la Faune et des Aires protégées, du Ministère

en charge des Mines, du Ministère en charge de la Réforme foncière, du Ministère de l'Administration du Territoire, du Ministère des Finances et le Haut-Commissariat Chargé de la Décentralisation.

Face à la diversité des vocations d'usage des terres sur ce territoire, aux conflits qui en résultent et au risque de dégradation irréversible des ressources (faune, flore, terres et eaux), il est attendu que ce SAT concourt à assoir une gestion durable des services éco systémiques cautionnée par : un mécanisme de partage juste et équitable des avantages découlant de la mise en valeur des ressources biologiques du Nord-est RCA ; et la définition participative d'un modèle de gestion et d'utilisation rationnelle des espaces sensé minimiser les conflits entre les acteurs, en visant la résilience contre le changement climatique.

Etant entendu l'incidence intersectorielle de ce SAT en cours d'élaboration et le besoin d'une synergie interministérielle pour espérer atteindre l'objectif visé, le projet ECOFAUNE+Nord entend, moyennant les résultats de ces consultations, faire valoir des propositions conciliantes respectueuses des attentes et intérêts de chacune des parties prenantes.

#### ***Participation à la réunion de la Cellule de coordination nationale de lutte anti-braconnage***

Le 17 Mai 2017 s'est tenue dans la salle de réunion du bureau de WWF Bangui une réunion de la Cellule de coordination nationale de lutte contre la criminalité faunique. Le projet ECOFAUNE+ y était représenté par l'Expert national chargé de la Coordination Politique et Institutionnelle.

La mise en place de cette Cellule est prescrite dans le Plan d'urgence pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) adopté par les pays de l'espace COMIFAC en 2012. La mission assignée à cette Cellule est celle de pouvoir coordonner d'une part, les efforts des différentes agences et Institutions de mise en application des lois régissant la gestion de la faune en RCA, et d'autre part, ceux des partenaires institutionnels, techniques et financiers dans l'optique d'augmenter l'efficacité du pays dans la lutte contre la criminalité faunique et le démantèlement des réseaux criminels.

Il s'est agi à l'occasion de cette réunion, d'examiner et adopter le cadre de mise en place et du fonctionnement de la dite cellule. La liste des institutions devant faire partie de cette Cellule a été adoptée et un projet d'arrêté à ce sujet a été proposé.

#### ***Participation à la restitution de la mission d'évaluation du secteur de l'agriculture et de l'élevage en RCA***

Le projet ECOFAUNE+ Composante Nord a été représenté à la réunion de restitution de la mission d'évaluation du secteur de l'agriculture et de l'élevage en RCA tenue le 16 Juin 2017 par l'Expert national chargé de la Coordination Politique et Institutionnelle et celui en matière d'aménagement du territoire.

**Objectif assigné à la mission:** Développer une Fiche d'Action « Sécurité Alimentaire » 2 axée sur la promotion des filières dotée d'une enveloppe de 18 M €

#### ***Processus d'adoption d'un protocole spécifique de LAB transfrontalière (Tchad, RCA, Cameroun)***

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords de coopération binationale (entre la république du Cameroun et la république du Tchad) et tripartite dits accord de N'djamena, des protocoles spécifiques de lutte contre le braconnage doivent être préparés entre les Etats signataires. Un premier atelier s'était tenu à Douala au Cameroun du 10 au 12 Novembre 2016 et le second du 14 au 16 Décembre 2016, auquel le responsable de la coordination politique ECOFAUNE+ a été associé.

Donnant suite à ces ateliers, un protocole spécifique concernant la surveillance et la lutte anti-braconnage au niveau régional devait être mis à la signature des Ministres Camerounais, Centrafricain et Tchadien en charge de la faune et des aires protégées lors de la réunion du 27 Juillet 2017, en marge de la tenue de la conférence sur l'Eco-Sécurité à N'Djamena au Tchad. Cette signature n'a cependant pas eu lieu, pour cause, la procédure d'octroi d'un mandat au Ministre Camerounais à ce sujet qui n'a pas encore abouti.

#### ***Participation à la première Session du Comité Tripartite de Planification d'Exécution (CTPE) de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena***

Appelé à s'investir dans la communication politique et la sensibilisation, tel que prévu dans la composante transversale « communication politique », aussi bien que dans le développement d'une synergie transfrontalière, ECOFAUNE + Nord a été représenté par son Expert national chargé de la Coordination Institutionnelle et Politique à la Première Session du Comité Tripartite de Planification d'Exécution (CTPE) de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena concernant le Tchad, le Cameroun et la Centrafrique.

Cette réunion s'est tenue du 27 au 28 Juin 2017 à Ngaoundéré au Cameroun. Organisée avec l'appui du projet PCBAC-SEAC, ladite réunion s'inscrit dans la dynamique de la mise en œuvre de l'Accord Tripartite LAB de N'djamena 2013.

Les présentations faites à cette occasion ont porté sur les Thématiques suivantes :

- Présentation du contexte et des objectifs de la première session du CTPE;
- Etat d'avancement de la mise en œuvre du Programme de conservation de la biodiversité en Afrique centrale-Sauvegarde des Eléphants d'Afrique Centrale (PCBA-SEAC) ;
- Braconnage et criminalité faunique en Afrique Centrale: impacts sur la nature et le bien-être humain ;
- Etat des lieux des accords AT-LAB de N'Djaména et BSB-Yamoussa : les protocoles spécifiques (PS) élaborés ;
- Echanges, amendements, adoption et validation des actions prioritaires du CTPE ;
- Informations sur la conférence sur l'Eco-sécurité de N'Djaména.

Ces exposés ont donné lieu à des échanges et discussions qui ont porté sur les points suivants :

- La responsabilité des Etats dans la sécurisation des aires protégées et la lutte contre la criminalité faunique ;
- Le lien existant entre la criminalité faunique, l'insécurité et le terrorisme ;
- La nécessité de la criminalisation des délits fauniques ;
- L'inertie constatée dans le fonctionnement des certains organes d'administration de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena ;
- La nécessité de la mobilisation des moyens financiers pour la mise en œuvre de la feuille de route des actions prioritaires, adoptée
- La nécessité de la libre circulation du personnel commis à la lutte anti-braconnage de part et d'autre des frontières lors des patrouilles conjointes et avec leurs équipements (armes, véhicules et matériels de navigation).

Les travaux ont débouché sur l'élaboration et l'adoption d'une feuille de route des activités prioritaire dudit Comité Tripartite de Planification et d'Exécution (CTPE) de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena. Les activités qui y sont considérées sont les suivantes :

1. Organiser la tenue de la Première session du Comité Tri-national de de Suivi et d'Arbitrage (CTSA)
2. Rendre plus opérationnels les Comités Nationaux LAB;
3. Promouvoir la mise en place des Brigades mixtes et conjointes d'interventions au triple niveau national, binational et tripartite selon les cas (au moins une patrouille binationale / trimestre dans les différents segments RCA-Tchad, BSB, RCA-Cameroun; une patrouille tripartite/ le cas échéant; au moins une patrouille mixte/ trimestre dans les segments pays).
4. Effectuer et coordonner les échanges d'informations et d'expériences entre les différentes parties prenantes sur les textes relatifs à la LAB et leur application dans les trois Etats ;
5. Veiller à la mise en place un système de communication instantanée entre les trois pays ;
6. Proposer des appoints juridiques qui tiennent compte des réalités de terrain visant à renforcer l'arsenal juridique relatif à la gestion de faune et des AP.
7. Développer un réseau d'information et un mécanisme d'alerte sur les mouvements des braconniers dans la zone des trois Etats et leurs voisins.
8. Elaborer une Stratégie LAB assortie d'un plan d'action pour l'espace tripartite ;
9. Identifier et évaluer les besoins réalistes en financement de la LAB sur la base des stratégies nationales et de la stratégie conjointe ;
10. Soumettre les propositions des budgets correspondants aux gouvernements respectifs et aux partenaires et donateurs à identifier
11. (Faire PTBA du CTPE)
12. Faire un plaidoyer auprès de ministères en charge de la faune en vue de réduire et de combler les déficits criards en ressources humaines et matérielles
13. Promouvoir la mise en place des Comités Interministériels en charge de la faune au niveau tripartite sur la situation du braconnage.
14. Faire un plaidoyer auprès des Etats pour démanteler le réseau des braconniers transfrontaliers ;
15. Faire un plaidoyer auprès des Etats et PTFs pour la participation des communautés locales dans la LAB.
16. Identifier et proposer les besoins en termes de l'appui des services de défense des frontières des trois Etats aux agents de la conservation.

## **Réflexion sur la gestion durable de la faune sauvage et de la filière viande de brousse en Afrique centrale**

La communication politique et la sensibilisation, telles que prévues dans la composante transversale « communication politique », aussi bien que la contribution au développement d'une synergie transfrontalière étant des activités figurant dans ses termes de référence, le projet a été convié et représenté à l'atelier sous régional sur la « Durabilité de la chasse villageoise et de l'approvisionnement en viandes sauvages en Afrique centrale » tenu du 21 au 22 juin 2017, à Libreville au Gabon par son Expert national chargé de la Coordination Politique et Institutionnelle. Ledit atelier a été organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration avec le CIFOR, le CIRAD, la COMIFAC et les 4 Etats bénéficiaires du projet « Gestion durable de la faune et de la filière de la viande de brousse en Afrique centrale », à savoir le Gabon, la RDC, la RCA et le Congo, et avec l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial.

Des expériences de gestion durable de la filière viande de brousse ont été menées dans certains pays d'Afrique Centrale. Il va s'agir de voir dans quelle mesure les approches pertinentes à ce propos peuvent être dupliquées ou exportées, sachant que cela devra se faire en tenant compte des contextes locaux et nationaux des sites et pays d'accueil.

- De façon spécifique, les objectifs étaient d'identifier les enjeux et défis actuels de la gestion durable de la faune sauvage et de la filière viande de brousse en Afrique centrale au regard de l'évolution du contexte socio-économique et socio-culturel ;
- Débattre et fournir des recommandations sur les priorités à court, moyen et long termes pour atteindre l'objectif de durabilité de la faune sauvage et de son exploitation ;
- Renforcer l'engagement, l'échange d'expérience et la coopération entre les parties prenantes.

Pour atteindre ces objectifs, les travaux de l'atelier ont été structurés en 5 sessions :

- Une première session inaugurale
- la session 2 : de la volonté politique à la pratique
- la session 3 : mettre en place la gestion participative de la faune : de nouveaux outils et approches
- la session 4 : des modèles de gestion participative
- la session 5 : des travaux en groupes sur le thème de l'identification des perspectives et priorités pour une gestion durable de la faune et de la chasse et de restitution de ces travaux précédant la dernière session de clôture de l'atelier.

La session des travaux en groupe a permis d'examiner et d'adopter les recommandations suivantes :

### A l'endroit des Gouvernements des pays d'Afrique centrale :

Recommandation 1 : Le « droit coutumier à la chasse » des communautés locales fait partie de droits fonciers coutumiers et doit être reconnu et protégé en tant que tel.

Recommandation 2: La définition de ce droit doit être articulée selon les éléments suivants :

- i). Une reconnaissance formelle d'aires de chasse sur la base des finages coutumiers existants, cartographiés par voie participative ;
- ii). Une reconnaissance formelle des ayants droit coutumiers selon un processus de concertation ;
- iii). Un accès et une jouissance exclusifs des ayants droit aux espèces chassables au sein des finages coutumiers ;
- iv). La possibilité de céder temporairement ce droit coutumier à des individus (allogènes ou allochtones) résidant dans la communauté ou dans une communauté limitrophe (bail de chasse) ;
- v). La possibilité de commercialiser les produits de la chasse sans limite géographique, à l'exception des espèces chassables soumises à contraintes de conservation et assujetties à quotas.

Recommandation 3 : Le « droit coutumier à la chasse » des espèces soumises à contraintes de conservation doit :

- i) être encadré par un système de quotas et de traçabilité ;
- ii) être exercé par les ayants droit coutumiers organisés en entités juridiques reconnues.

Recommandation 4 : Le commerce des produits de la chasse issus de l'exercice du « droit coutumier à la chasse » des espèces soumises à contraintes de conservation doit :

- i) être encadré par un système de traçabilité et régulé par une fiscalité adaptée.
- ii) s'inscrire dans des filières courtes, au sein d'aires territoriales limitées, définies par exemple sur une base juridictionnelle (Département(s) ou Province(s)).
- iii) être exercé par les ayants droit coutumiers organisés en entités juridiques reconnues.

A l'endroit de la COMIFAC :

Recommandation 5 : A la COMIFAC d'inciter les États membres à reconnaître la superposition des droits des différents acteurs au sein des espaces forestiers et à organiser la coordination de leurs usages dans la mesure où ils sont mutuellement compatibles. Une foresterie participative et inclusive doit compléter le régime existant de la foresterie communautaire fondé sur une séparation des espaces et des droits fonciers exclusifs.

Le schéma d'aménagement du territoire préparé pour le Nord RCA par ECOFAUNE prévoit l'établissement des unités de gestion dont certaines peuvent avoir comme vocation la chasse coutumière ou commerciale. Il va falloir définir les règles de gestion qui s'imposent à cette vocation d'usage d'où la nécessité de capitaliser les approches pertinentes éprouvées ailleurs. Les initiatives mises en œuvre dans le cadre de Wildmeat sont donc importantes à suivre pour ECOFAUNE.

### ***AT.1 ACTIVITE 3 : Visibilité et sensibilisation***

---

En termes de visibilité, plusieurs activités ont été réalisées en dépit du retrait pour raisons de santé de l'expert recruté pour la communication.

#### ***Production d'un nouveau logo du projet***

ECOFAUNE+ Composante Nord dispose depuis le mois de mai 2017 d'un nouveau logo en application des obligations de visibilité des projets sur financement européen. Ce Logo apparaît désormais sur tous les documents produits par le projet. La production des autocollants en vue de leur utilisation sur les véhicules et les motos est en cours. Les panneaux signalétiques du projet aussi bien à Bangui, à Bamingui qu'à Ndélé vont progressivement adopter ce nouveau logo.



---

Figure 7: Nouveau logo pour ECOFAUNE

#### ***Production et diffusion d'une plaquette restituant les plus-values identitaires du projet***

Le projet a produit une plaquette de présentation du projet



Figure 8: Plaquette d'information produite pour ECOFAUNE

### **Production de Bulletins d'informations**

Le premier numéro du bulletin d'information du projet (ECOFAUNE FOCUS) date d'Avril 2017. Il présente un aperçu des

- Évènements importants survenus depuis le début du projet,
  - La tenue de la première réunion du Comité Interministériel de Suivi (CIS) du projet
  - La participation d'ECOFAUNE+ Nord à des réunions des expert pays consacrées à l'élaboration d'un protocole spécifique de lutte anti-braconnage
  - La signature d'un contrat de partenariat entre le projet ECOFAUNE+Nord avec l'Université de Bangui
  - La signature d'un protocole de partenariat entre le projet et le Haut-Commissariat Chargé de la Jeunesse pionnière nationale ;
- Activités réalisées
  - Le lancement des travaux de réhabilitation des infrastructures administratives de la ville de Ndélé ;
  - Le recrutement et l'opérationnalisation des surveillants pisteurs
  - Les missions de lutte anti-braconnage
  - L'élaboration des termes de référence des études à réaliser en partenariat avec l'Université de Bangui
  - Les consultations dans le cadre du processus d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire du Nord-est
  - La réalisation d'une enquête socioéconomique
  - L'organisation de la première étape de la mission de monitoring interne du projet
  - Le lancement de la formation qualifiante de 50 jeunes du Nord-est
  - Le lancement des études socio-anthropologiques
  - La réalisation de deux documentaires sur le projet
- Activités réalisées en synergie avec d'autres projets
  - La facilitation du processus d'adoption d'un nouveau code de la faune
  - La facilitation du processus d'élaboration d'une stratégie nationale de lutte anti-braconnage
- Réussites du projet
  - La mise en place d'un Comité interministériel de Suivi composé de 12 hauts responsables Ministériels
  - La réalisation d'une campagne d'inventaire aérien accepté aussi bien dans les zones en conflit
  - La mobilisation d'un financement auprès de l'Ambassade de France au profit d'une association partenaire
- Des avis d'un partenaire

### **Interviews accordés diffusés par les organes de presse audio-visuelle et écrite**

Une interview a été accordée à plusieurs organes de presse (audio-visuelle et écrites) nationaux en marge de la tenue de la deuxième réunion du Comité Interministériel de Suivi du projet. Les échanges ont porté sur l'origine du financement du projet, la zone d'intervention, les acquis hérités des programmes et projets qui ont précédé ECOFAUNE+, les objectifs d'ECOFAUNE+ Nord, les

résultats attendus et les activités à réaliser pour atteindre ces résultats. Les questions ayant trait aux résultats de l'inventaire aérien, aux processus d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire, à la formation qualifiante des jeunes du Nord-est et à la lutte anti-braconnage et à l'insécurité ont donné lieu à des réponses appropriées. .

### **Production de documentaires**

Le bureau d'étude AGRECO a mobilisé une experte documentariste qui a séjourné dans la base de Bamingui pendant le survol aérien pour réaliser un premier documentaire spécifique à l'activité et acquérir du matériel vidéo, photographique, interviews sur les activités du Projet ECOFAUNE. Le premier documentaire a été présenté lors du deuxième CIS. Une deuxième mission sera mobilisée pour la production du documentaire sur le Projet.

### **Communiqué de presse**

Un communiqué de presse conçu par WCS, AGRECO et ECOFAUNE+ pour présenter les résultats de l'inventaire aérien réalisé, attirer l'attention sur les risques de disparition de la grande du Nord-est et conséquemment, lancer un appel en faveur leur protection moyennant des actions urgentes a été publié dans la première quinzaine du mois de Juillet 2017 par plusieurs organes de presse nationaux (journal l'aigle, Journal le Confident, Journal le Démocrate, Journal l'Hirondelle) et internationaux (AFP, l'Associated Press etc.). Comme les autres canaux utilisés par le projet, ce communiqué de presse a été mis à contribution pour rendre visible les grandes tendances de l'inventaire aérien réalisé et sensibiliser sur la nécessité d'une actions urgente en faveur de la conservation de la faune du Nord-est RCA.

## **AT.1 ACTIVITE 4 : Suivi de la mise en œuvre du programme ECOFAUNE+**

Conformément à la proposition remise par AGRECO, un suivi est assuré de manière extérieure par un expert en charge du suivi du projet et de ses résultats et impacts.

Mr Carlo Paolini a effectué sa seconde mission dans le courant du mois de Mai à Juin 2017 à la suite de la première mission terrain qui a eu lieu fin janvier 2017 avec pour objectif d'identifier les indicateurs qui vont permettre de mesurer l'efficacité des activités, puis garantir que ce suivi est bien mis en œuvre. Il s'agit de procéder à une analyse régulière de l'efficience du projet par l'estimation d'une part de l'état d'avancement des activités et des investissements financiers et d'autre part, de l'efficacité des activités en cours et à venir par une interprétation périodique des niveaux atteints des indicateurs des résultats et des objectifs de l'intervention. Ces analyses sont censées donner lieu à des suggestions et recommandations pour mieux atteindre les objectifs et les résultats, améliorer la visibilité et la communication et mieux intégrer ECOFAUNE+ dans le programme BIOPAMA et COPERNICUS. Cette présentation a été illustrée par des diagrammes et des tableaux très éducatifs. Le travail réalisé par l'expert a été présenté au Comité interministériel de suivi lors de sa deuxième réunion ordinaire tenue le 1er Juin 2017.

Le suivi interne du projet a été organisé en deux sections :

1. les éléments conceptuels comme propositions du monitoring :
  - élaboration du système de suivi accompagné des éléments conceptuels ;
  - développement du système d'indicateurs relatifs aux éléments du cadre logique (CL) du projet ;
  - conception des systèmes de visualisation des éléments d'analyse (tableaux de résumé des informations et infographies<sup>9</sup> des présentations des résultats et de l'état d'avancement du projet) ;
  - annexes diverses.
2. la proposition d'organisation du rapport de suivi et évaluation interne, normalement chaque six mois :
  - élaboration de l'architecture de présentation des informations et analyses ;
  - organisation des informations relatives aux initiatives de l'UE au profit de la région NE RCA ;
  - éléments de communication et d'information technique ;
  - annexes diverses.

La partie conceptuelle présente les fiches d'indicateurs proposés pour le suivi et évaluation interne. Plusieurs outils et représentations graphiques sont insérés en accompagnement du suivi comme support des analyses et pour faciliter la prise de décision. Le résultat espéré est de pouvoir présenter une simplification de phénomènes complexes par des supports d'infographie et faciliter ainsi les analyses et la prise de décision.

---

<sup>9</sup> L'infographie sert à mettre en image des informations généralement statistiques au moyen de cartes, de diagrammes, de schémas ou de toutes les images, aussi combinées entre elles servant à synthétiser des informations

La mise en œuvre du système de suivi d'ECOFAUNE+ a imposé l'affinement du CL dans le respect des objectifs et résultats présentés dans la proposition d'AGRECO bénéficiaire de la subvention. L'opération n'a concerné que les actions avec : i) une réorganisation, les détails de quelques actions et ii) la formulation des indicateurs relatifs à l'objectif spécifique et aux résultats/extrants.

L'architecture du système de suivi proposé est le suivant :

- A. Éléments essentiels du projet
- B. Éléments des monitorings et évaluations précédents
- C. Étapes du monitoring
- D. Analyse selon les critères OECD [1) Pertinence et qualité de la conception (initiale et évolution) ; 2) Efficience de la mise en œuvre ; 3) Efficacité ; 4) Impacts attendus ; 5) Viabilité potentielle]
- E. Analyse des Résultats/Extrants et Effets/Impacts à l'aide du système d'indicateurs
- F. Autres critères d'analyse

Pour dépasser l'insuffisance de communication interne et externe du projet, la mission a favorisé : i) des échanges internes à l'aide des instruments d'analyse bien connus et faciles à utiliser (SWOT, tableaux et infographie des résultats et de l'état d'avancement du projet) et ii) l'initiative d'une brochure d'information sur ECOFAUNE+. Ces exercices sont à répéter à chaque mission du monitoring pour favoriser la communication qui représente un des résultats du système de suivi et qui doit permettre : i) le partage des informations à l'intérieur du projet pour s'aligner sur la démarche du projet et ii) la meilleure visibilité possible auprès des partenaires du projet.

La démarche pour l'adoption de l'approche PSE - DSS pour les interventions ECOFAUNE+ a été présentée et discutée au niveau du projet et de la DUE/Bangui au cours de la première mission (février 2017).

Les conclusions de la première analyse partielle des interventions du projet montrent que, malgré les aspects positifs relatifs à :

- les lancements des initiatives de développement,
- la reprise de la fonctionnalité des installations du projet,
- la réalisation ou à la contribution dans la réalisation des infrastructures dans un milieu difficile ;

le projet affiche un retard pour :

- la reprise du contrôle du territoire,
- les interventions prévues de gestion au profit de la conservation.

L'objectif d'appui à la planification de la gestion par l'élaboration de la SAT est en ligne avec le programme, mais l'échéance est en train d'avancer rapidement et il conviendra de maintenir une attention particulière sur l'évolution des résultats attendus.

En considération de l'état d'avancement du projet, le monitoring a présenté une analyse des aspects positifs et négatifs, externes et internes pour pourra permettre de mieux identifier les solutions praticables pour la phase à venir pour le projet.

**Tableau 2 : Points forts et points faibles à analyser pour la formulation des propositions au profit de l'augmentation de l'efficience du projet**

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Facteurs internes positifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Capacité à composer avec tout le monde [médiation et neutralité]</li> <li>– Élargissement de l'action d'ECOFAUNE+ à d'autres facteurs que la gestion de la faune</li> <li>– Approche transparente et orientée pour la gestion et la gouvernance des ressources naturelles</li> </ul> | <p><b>Facteurs internes négatifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Activités LAB</li> </ul>   |
| <p><b>Facteurs externes positifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutien de l'administration centrale à Bangui</li> <li>– Soutien des partenaires techniques et financiers</li> </ul>   | <p><b>Facteurs externes négatifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Importantes forces majeures négatives : insécurité, pressions sur la région NE des facteurs extérieurs</li> <li>– Carence de l'État</li> </ul> |

Le monitoring a avancé aussi des propositions synthétiques d'actions en intervenant sur les facteurs négatifs, mais aussi en renforçant les points forts de l'intervention en cours (voir les tableaux 7 et 8 du rapport d'expertise), bien que, toutes les dispositions ne correspondent pas à des actions aisées et qui puissent garantir les résultats espérés.

## Activité Transversale 2 – Monitoring écologique

---

Le suivi écologique est assuré par une unité composée de personnel salarié en poste à Bamingui.

Un expert national assure la gestion de l'équipe supervisée en missions perlées par Hilde Vanleeuwe.

Hilde Vanleeuwe experte internationale en charge du Monitoring écologique a réalisé une **première mission en novembre 2016**, qui lui a permis d'identifier les profils et candidats souhaités pour composer l'unité monitoring écologique. Elle a également défini les premières méthodologies et travaux à réaliser sur le terrain pour le suivi de la grande faune. Pendant cette période, et afin de roder les méthodes et les équipes, le suivi réalisé en collaboration avec les patrouilles LAB, s'est focalisé sur les ZCV de Bamingui et de Idongo-Da-Bangoran.

En Novembre, le recensement aérien planifié avec WCS a été reporté suite aux événements survenus mi-octobre à Kaga-Bandoro et notamment au fait que l'accès par la route a été fermé pendant plusieurs semaines, ce qui a empêché tout approvisionnement logistique pendant plus de 2 mois et notamment l'acheminement de l'avgas pour les avions.

Ce recensement aérien a été reprogrammé, toujours en collaboration avec WCS qui opère au Sud-Soudan, pour mars-avril 2017. Cette opération d'une grande importance a permis d'actualiser les connaissances sur la faune, les habitats naturels et les indices de pression humaine en vue d'une meilleure orientation des efforts en matière de LAB et d'aménagement du territoire.

Hilde Vanleeuwe a réalisé une **seconde mission en Mars-Avril 2017** pour participer à ce recensement aérien, auquel se sont greffés le traitement et l'analyse des données collectées et la **rédaction du rapport final en Juin 2017, présenté lors du CIS**.

**Le sondage aérien** avait pour but de mettre à jour le statut de la faune du Nord-RCA et de leur habitat en ciblant les trois objectifs suivants:

- Collecter des données systématiques et géo-référencées (survol SRF et reccés) pour établir l'abondance et la distribution actuel de la faune de grande et moyenne taille et explorer les tendances sur le temps (à travers une comparaison avec des sondages antérieurs) ;
- Etablir l'abondance et la distribution des activités et des menaces humaines au stade actuel et les tendances sur le temps ; incluant une comparaison des tendances de diminutions fauniques avec les périodes d'insécurité et périodes d'investissements/ actions de conservation ;
- Utiliser les résultats pour identifier des priorités de conservation et développer des recommandations pour sauvegarder la faune et les AP's du Nord RCA.

Le sondage est fait dans le cadre d'un partenariat ECOFAUNE+/WCS et un rapport final avec un communiqué de presse conjoint publié en juin 2017. Le sondage a commencé le 10 Mars 2017 et s'est achevé le 5 Avril 2017. Il a couvert une superficie de 63,600 km<sup>2</sup> (Fig 2).

Les observateurs impliqués dans le sondage ont été sélectionnés et formés sur l'ensemble des principes et techniques d'un sondage aérien. Des exercices pratiques ont été étalés sur 8 survols. Les performances d'observation ont été évaluées durant et après les survols, et des formations adaptés ont été faites pour affiner les performances des candidats retenus.

Le sondage consistait en des survols systématiques ou SRF (Systematic Reconnaissance Flights) et des survols Recces.

Le SRF a couvert toutes les strates, suivant les lignes directrices et les normes pour sondages aériens de PAEAS (2014). Des layons étaient placés systématiquement à 10km d'intervalles, utilisant des bandes d'observation de 200m de chaque côté des avions, couvrant ainsi 4% de la surface totale pour extrapolation en estimât d'abondance. Toutes les observations étaient notées, dans et hors de la bande de 200m. La hauteur nominale du vol était 300 pieds et la vitesse au sol ciblée était 90 nm/heure. Le sondage SRF a été complété par des survols recces qui ciblaient des zones clefs (comme définie par les sondages de 2005 et 2010, ainsi que par

les connaissances du terrain de certaines personnes à Bamingui) pour éléphants, girafes, élans et buffles. Trois zones supplémentaires à l'Est du bloc de sondage SRF étaient recensées parce que des éléphants étaient vus dans ces zones de l'autre côté de la frontière au Tchad dans un sondage antérieur. Le nombre total par espèce observée durant les vols SRF (dans et hors bandes et entre layons) et les recces, permettent d'obtenir un décompte minimum pour les espèces qui sont trop peu nombreuses pour pouvoir extrapoler un estimât d'abondance avec les données SRF.

L'effort total des survols SRF et recces était de 16,778km survolés en 45heures et 44 minutes. Le bloc des survols SRF couvre 63,657 km<sup>2</sup> avec un effort de 6,240 km en 73 layons entre 30 et 100 km, et les vols de recces avec un effort de 10,538 km.

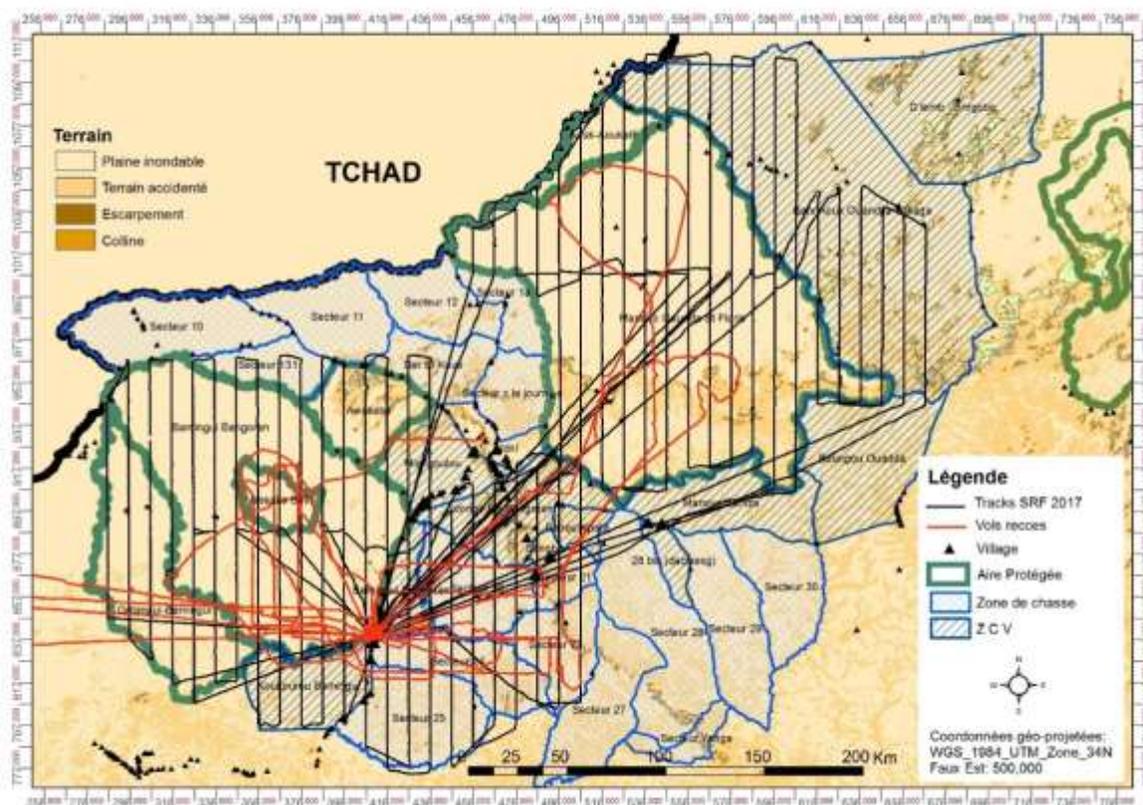


Figure 9: SRF et Recces, sondage 2017

### Résultats du Sondage :

Eléphants : Aucun éléphant, ni traces ou autres signes d'éléphants étaient observés durant le sondage (SRF et Recces) en 2017. L'éventualité du déclin des éléphants sur le temps (Tab 1) avait préparé l'équipe à prévoir des nombres très faibles mais l'absence totale de signes d'éléphants était une grande déception. Durant la formation les gardes étaient chargés de récolter des informations sur des endroits clés où les éléphants pourraient être présents. Pour les recces, les zones clés ainsi que les zones où les éléphants avaient été observés durant les sondages de 2005 et 2010, étaient survolés, hélas sans succès.

Tableau 3: Déclin d'éléphants sur 40 ans, 1977-2017

| Date | Surface recensé en km <sup>2</sup> | Estimât d'abondance | %CV | Source                               |
|------|------------------------------------|---------------------|-----|--------------------------------------|
| 1977 | 95,000                             | 35,093              | 6   | Spinage, 1978 in Bouche et al., 2005 |
| 1985 | 74,400                             | 4,803               | 27  | Douglas-Hamilton et al., 1985        |
| 1998 | 40,000                             | 4,025               | 12  | PDRN, Phase II (1988-92), 1998       |
| 2005 | 74,400                             | 929                 | 45  | Renaud et al., 2005                  |
| 2010 | 95,000                             | 68                  | 85  | Bouche et al., 2011                  |
| 2017 | 63,600                             | 0                   | N/A | Sondage 2017                         |

La chasse abusive d'éléphants pour l'ivoire dans le Nord RCA existe depuis au moins 170 ans. Elle se pratiquait par le sultanat entre 1840 et 1911, puis les chasseurs Européens et les Arabes durant la période colonial (ex. Carrayanis and Lombard, 2015) et les Soudanais depuis environ 1975. Spinage (1978) estima l'abondance à environs 35,000 en 1977.

Malgré le déclin anticipé, le manqué total des signes d'éléphants dans les zones clefs en 2017 est très décevant. Selon les communautés locales, il n'y aura pas eu la présence des grands groupes de braconniers Soudanais depuis 2015 (un autre indicateur que les éléphants sont éteints ou presque éteints depuis au moins deux ans). Le paysage demeure par endroits très beau et intact.

On peut espérer que des petites poches et/ ou groupes visitant saisonnièrement la zone n'aient pas été détectées, mais le déclin sur le temps, le manque des signes durant les reces, l'omniprésence des armes de guerres et l'insécurité, donne une image très sombre pour le futur des éléphants et la faune sauvage en général du Nord RCA.

Le **Tableau 2** montre les estimâts d'abondancs pour les espèces dont plus de 15 individus étaient observés. Pour toutes les espèces marquées en rouge au **Tableau 1**, moins de 15 individus (pour certains aucune observation) étaient comptés dans la bande SRF. Cette échelle d'observations ne permet pas d'extrapoler des estimâts d'abondance fiables. Aucune observation durant le sondage n'était faite pour les éléphants, cobs de buffon, autruches, damalisques et reduncas (tous pourtant observés en 2010). Les sitatungas, bongos, grands koudou, hylochères, hippopotames, lions, lycas, léopards, guépards et crocodiles étaient vus durant les sondages de 1991 et 1998 mais ne sont pas mentionnés dans les résultats des sondages aériens avant ou après ces dates. Aucune de ces espèces n'était observée durant le sondage de 2017. Notons que pour les espèces qui occupent des biotopes très spécifiques et/ou sont nocturnes, il est prévu de mieux déterminer les statuts à travers un sondage pédestre (en saison sèche, janvier/février 2018) et un recensement avec des caméras pièges sur une période de 1 an (campagne lancée en Juin 2017).

Les signes humains les plus communs étaient ceux des transhumants (bétail, traces de bœufs, camps de bergers), pêcheurs (avec pirogues et campements), braconniers (affuts et campements), pistes à moto et villages avec champs agricoles (**Tab 1 ; Fig 4**). Le pastoralisme règne surtout dans le PN Manovo-Gounda St. Floris avec un estimât de 114,425 bœufs, 11,575 moutons et cabris, ainsi que 25,000 pistes de bœufs en 2017. D'autres impacts incluent un estimât de 9,925 pistes piétons, 2,050 pistes à moto et 875 pêcheurs. Aujourd'hui les principaux vecteurs du déclin de la faune sont la transhumance et la chasse (le braconnage). Les auteurs de ces actions ne sont pas clairement identifiés en raison des liens familiaux (et commerciaux) entre les communautés locales, Tchadiens, Soudanais, le FPRC, le Sultan, mais tous jouent un rôle primordial pour réussir à renverser le déclin.

**La distribution de toutes les espèces confondues est montrée en Fig 10 et la distribution des activités humaines en Fig 11**

Tableau 4: Estimats d'abondance (Est) et leur % des sondages de 1977, 1985, 1991, 1998, 2005, 2010, le nombre d'individus et des groupes pour les Recces et SRF confondu, le nombre d'individus et de groupes dans la bande SRF, utilisé pour extrapoler l'Estimat d'Abondance pour 2017

| Source:                                | Spinage, 1978    |     | Douglas-Hamilton et al., 1985 |     | PDRN, 1991 (dans d'espiney et |     | Phase2: 93-97, PDRN, 1998 |     | Renaud et al., 2005 |     | Bouche et al, 2011 |     | 2017        |             |                      |                      |                     |     |     |
|--|------------------|-----|-------------------------------|-----|-------------------------------|-----|---------------------------|-----|---------------------|-----|--------------------|-----|-------------|-------------|----------------------|----------------------|---------------------|-----|-----|
|  | Date de sondage: |     | 1977                          |     | 1985                          |     | 1991                      |     | 1998                |     | 2005               |     | 2010        |             | Recce + SRF          |                      | SRF                 |     | SRF |
| Spp                                    | Est              | %CV | Est                           | %CV | Est                           | %CV | Est                       | %CV | Est                 | %CV | 2010               | %CV | Nbr. Indiv. | Nbr. Groups | Indiv. DANS la bande | Groups DANS la bande | Estimat d'abondance | %CV |     |
| <i>Loxodonta africana</i>              | 35,093           | 6   | 4,803                         | 27  | 2,675                         | 21  | 4,025                     | 12  | 929                 | 45  | 68                 | 85  | -           | -           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Kobus kob</i>                       | 25,840           | 29  | 28,446                        | 14  | 5,325                         | 23  | 3,925                     | 32  | 2,900               | 29  | 416                | 45  | -           | -           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Redunca redunca</i>                 |                  |     | 3,607                         |     | 3,775                         | 15  | 1,580                     | 20  | 347                 | 39  | 248                | 42  | -           | -           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Cephalophus nigrifrons</i>          |                  |     |                               |     |                               |     | 50                        | 100 |                     |     |                    |     | -           | -           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Cephalophus monticola</i>           |                  |     |                               |     |                               |     | 4,350                     | 29  |                     |     |                    |     | 1           | 1           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Cephalophus silicultor</i>          |                  |     |                               |     |                               |     | 825                       | 21  |                     |     |                    |     | 4           | 4           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Cobus ellipsiprymnus defassa</i>    | 4,313            | 12  | 2,719                         | 29  | 933                           | 29  | 538                       | 19  | 303                 | 53  | 198                | 43  | 4           | 2           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Taurotragus oryx</i>                | 30,524           | 43  | 19,040                        | 18  | 15,925                        | 12  | 13,650                    | 14  | 13,162              | 25  | 4,048              | 27  | 13          | 2           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Taurotragus derbianus</i>           | 5,320            | 39  | 1,212                         | 26  | 3,050                         | 28  | 4,275                     | 17  | 4,125               | 40  | 1,588              | 47  | 38          | 2           | -                    | -                    | -                   | N/A |     |
| <i>Giraffa camelopardus antiquorum</i> | 1,235            |     | 1,757                         | 22  | 753                           | 70  | 548                       | 21  | 535                 | 42  | 162                | 103 | 2           | 1           | 2                    | 1                    | -                   | N/A |     |
| <i>Potamochoerus porcus</i>            |                  |     |                               |     | 3,125                         | 26  | 5,375                     | 21  |                     |     |                    |     | 3           | 1           | 3                    | 1                    | -                   | N/A |     |
| <i>Erythrocebus patas</i>              |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 19          | 11          | 5                    | 5                    | -                   | N/A |     |
| <i>Alcelaphus buselaphus major</i>     | 45,771           | 19  | 34,171                        | 10  | 5,825                         | 21  | 3,650                     | 18  | 7,619               | 19  | 2,811              | 18  | 107         | 25          | 17                   | 4                    | 425                 | 34  |     |
| <i>Hippotragus equinus</i>             | 9,852            | 7   | 3,495                         | 20  | 2,175                         | 10  | 2,178                     | 11  | 4,045               | 21  | 1,065              | 25  | 117         | 20          | 40                   | 6                    | 1,000               | 22  |     |
| <i>Tragelaphus scriptus</i>            |                  |     | 594                           |     | 10,250                        | 27  | 4,010                     | 21  | 1,459               | 32  | 1,503              | 17  | 126         | 109         | 46                   | 24                   | 1,150               | 53  |     |
| <i>Ourebia ourebi</i>                  |                  |     | 3,097                         |     | 2,265                         | 14  | 3,288                     | 26  | 1,548               | 28  | 1,237              | 20  | 69          | 40          | 24                   | 10                   | 600                 | 55  |     |
| <i>Phacochoerus porcus</i>             |                  |     | 7,004                         |     | 3,600                         | 28  | 10,075                    | 17  | 9,495               | 19  | 5,727              | 12  | 220         | 82          | 76                   | 13                   | 1,900               | 39  |     |
| <i>Papio Anubis</i>                    |                  |     | 15,940                        |     |                               |     |                           |     | 7,174               | 33  | 16,018             | 14  | 298         | 73          | 80                   | 16                   | 2,000               | 38  |     |
| <i>Cephalophus rufilatus</i>           |                  |     |                               |     |                               |     | 4,200                     | 19  |                     |     | 2,525              | 10  | 110         | 110         | 39                   | 26                   | 975                 | 63  |     |
| <i>Chlorocebus aethiops</i>            |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 58          | 23          | 25                   | 8                    | 625                 | 42  |     |
| <i>Sylvicapra grimmia</i>              |                  |     |                               |     |                               |     | 9,225                     | 19  |                     |     |                    |     | 346         | 322         | 128                  | 53                   | 3,200               | 50  |     |
| Grands calao                           |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 66          | 46          | 20                   | 10                   | 500                 | 58  |     |
| Camel                                  |                  |     | -                             |     |                               |     |                           |     | 99                  |     | 391                | 98  | 1           | 1           | 1                    | 1                    | -                   | N/A |     |
| Bovin                                  |                  |     | 55,917                        |     |                               |     |                           |     | 224,359             |     | 224,716            | 27  | 18,427      | 224         | 4,577                | 29                   | 114,425             |     |     |
| Horse/ donkey                          |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 63          | 19          | 16                   | 2                    | 400                 |     |     |
| Caprin/ovin                            |                  |     | 37,330                        |     |                               |     |                           |     | 27,110              |     | 51,591             | 79  | 1,557       | 31          | 463                  | 5                    | 11,575              |     |     |
| Hunters                                |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 18          | 11          | 6                    | 4                    | -                   | N/A |     |
| Fishers                                |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 90          | 24          | 35                   | 10                   | 875                 |     |     |
| Moto tracks                            |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 194         | 73          | 82                   | 25                   | 2,050               |     |     |
| Foot paths                             |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 734         | 238         | 397                  | 62                   | 9,925               |     |     |
| Cattle tracks                          |                  |     |                               |     |                               |     |                           |     |                     |     |                    |     | 1,640       | 384         | 1,000                | 71                   | 25,000              |     |     |

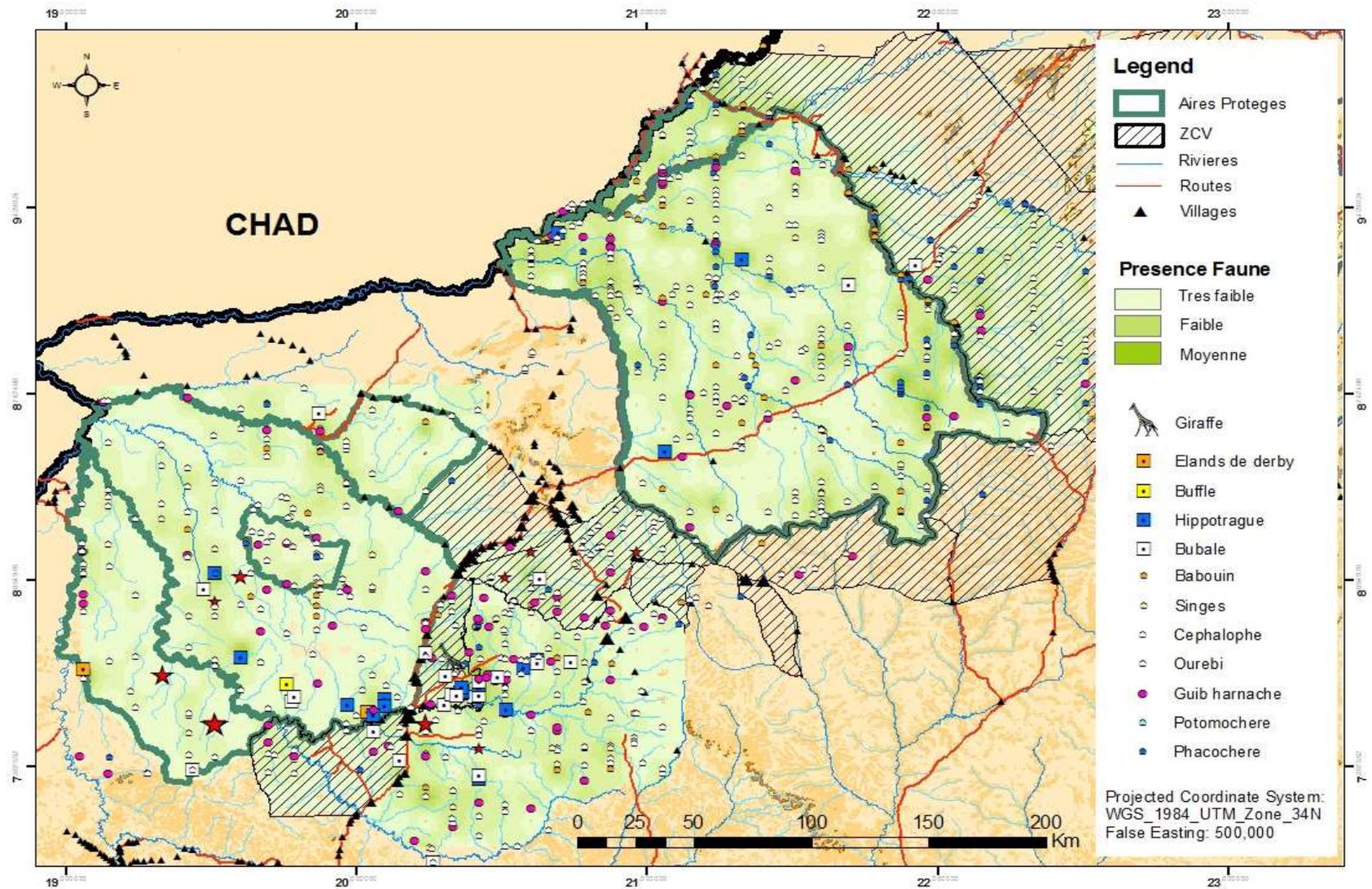


Figure 10: Distribution des espèces (SRF et Recces), sondage 2017

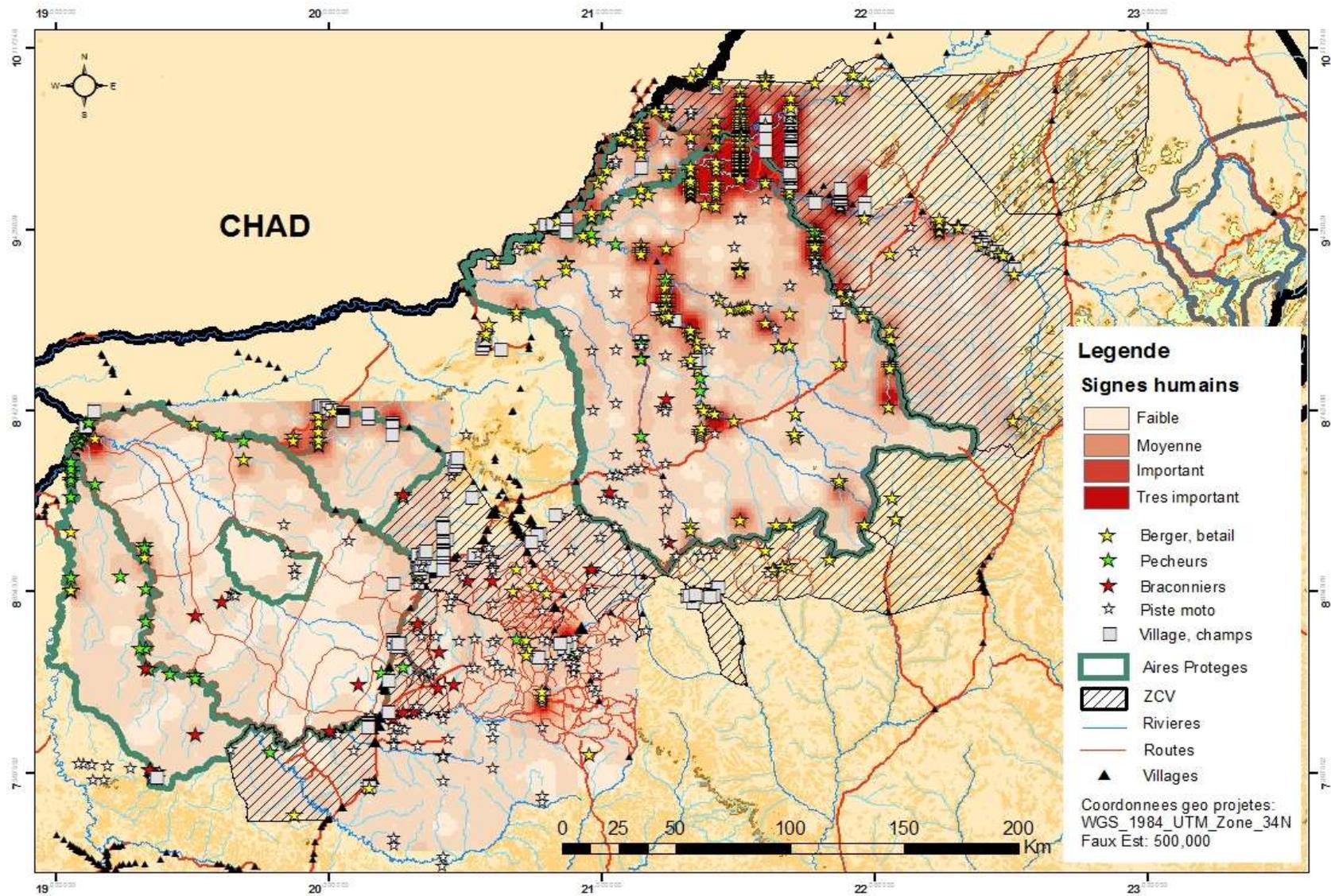


Figure 11: Distribution des impacts humains, sondage 2017

En conclusion, le sondage de 2017 démontre une situation très critique pour la faune. Un renversement de la situation est possible à condition que les actions de conservation menées dans les prochains 3 ans soient prises très au sérieux. Comment inverser cette tendance?

Les résultats du sondage 2017 montrent que le statut de la faune dans les ZCV n'est que marginalement mieux que dans les zones qui les entourent.. Outre la sensibilisation des plus jeunes (la génération future), et la formation des communautés locales dans des activités alternatives à la chasse, il est à la fois essentiel et urgent de renforcer la LAB afin de sauver les derniers éléments de la faune. La grande faune a atteint un niveau d'abondance tellement faible qu'il est souhaitable d'imposer un moratoire sur les éléphants, buffles, girafes, redunca, cob defassa, cob de buffon, koudou, damalisques, élan de derby, hippotrague, autruches, céphalophes à dos jaune, bongo, hippopotames, hylochères, sitatunga, et les carnivores (lion, léopard, guépard, lycaon, hyène, caracal et chacal) pour permettre une restauration des populations.

Dans un contexte de conservation optimale, une politique de non-accès et d'utilisation devrait être appliquée dans les Parcs Nationaux et les ZCV devraient fonctionner comme des zones tampons aux AP, dans lesquels la chasse de subsistance est autorisée assortie de certains règlements pour éviter un déclin des espèces. La fermeture périodique de la chasse pour favoriser la reconstitution des stocks, l'interdiction d'utiliser des méthodes de chasse non sélectives comme des pièges, sont des mesures qui pourront être appliquées.

Hilde Vanleeuwe a réalisé une **troisième mission en Juin 2017** pour : i) la présentation des résultats du sondage aérien à la deuxième réunion interministérielle d'évaluation des activités d'ECOFAUNE+ tenue le 1 Juin 2017 à Bangui ; ii) la formation du personnel (à Bamingui) sur l'utilisation et le déploiement des pièges caméras et de ce fait démarrer une campagne de sondage qui va s'étendre sur une période de 1 an ; iii) la formation (à Bamingui) sur la cartographie, le GPS et le SIG dans l'optique de permettre un meilleur suivi et une meilleure planification des patrouilles de surveillance et l'instauration d'un système de suivi automatisé des primes de saisies ; et iv) la présentation à Bamingui, des résultats du sondage aérien aux autorités locales ( Sultan, Préfet, Sous-préfets, Députés, Chefs des forces armées, Représentants des organisations actives dans la zone).

Pour ce qui est du dénombrement de la faune nocturne (lions, léopards, hyènes, chacals, caracals, servals, lycaons, ...) et de ceux occupant des biotopes très boisés comme les bongos, un sondage utilisant des pièges caméras sur une période de 1 an a été amorcé (démarrage durant la mission de juin), complété par un sondage pedestre prévu en saison sèche (Janvier/ février 2018). Quatorze caméras pièges ont été déployées et de nombreux affuts, pièges, structures de séchage de viande de brousse (par les braconniers) ont été détruits en cours de route.

L'assistant technique national en monitoring écologique, le conservateur et quatre écogardes ont été formés à lire les cartes géo-référencées, à utiliser les GPS (Garmin Etrex 30x), et à rentrer les données collectées sur le terrain dans le SIG Qgis. Les logiciels Qgis et DNR Garmin ont été installés sur les ordinateurs du conservateur et sur celui de l'adjoint à l'experte bio-monitoring écologique. L'exploitation de ces fiches d'observations de terrain (simplification d'un fichier SMART) et de la cartographie des missions permettront un meilleur suivi et une meilleure planification des patrouilles.

La mise en place des systèmes de suivi (GPS, SIG, suivi des primes de saisies automatisé) facilitent largement la planification et le suivi des patrouilles. Les séances de briefings organisées à cet effet ont été l'occasion de corriger les imperfections identifiées et d'améliorer la performance des patrouilles et un contrôle sur le travail des écogardes

Pour capitaliser sur le dynamisme des écogardes très motivés à l'issue de la formation LAB qui a démarré le 20 Juin 2017, il est essentiel que ce moment d'engouement soit directement suivi par un encadrement adéquat. L'adjoint à l'AT bio-monitoring a été formé pour donner un cours de cartographie et de manipulation des GPS durant cette formation. La mission s'est terminée avec une présentation le 19 Juin 2017, des résultats du sondage aérien (à Bamingui) aux autorités locales.



Figure 12 : Audience lors de la présentation des résultats du sondage à Bamingui, le 19 Juin 2017

La présentation a été appréciée par tous les participants qui ont posé des questions et donné leurs réflexions pendant plus d'une heure.

Une présentation axée sur la sensibilisation des communautés locales est prévue à Ndele et à Bamingui au cours de la prochaine mission de l'experte internationale en monitoring écologique.

### **2.3 Durabilité de l'activité**

---

Le redressement de l'Etat centrafricain se fait attendre. Il semble essentiel de pouvoir s'inscrire dans la durée pour espérer des résultats en termes de développement et de préservation de l'environnement.

AGRECO étudie avec WCS l'option d'une collaboration pour intervenir dans le cadre d'un PPP après juillet 2018. Une concept note a été préparée et adressée à l'UE présentant les objectifs et vision des deux partenaires.

## 2.4 Cadre logique révisé

| Chaîne de résultats                                     |  | Indicateurs   | Point de référence  | Cibles (année de référence)   | Sources et moyens de vérification   | Hypothèses  |
|---|--|---|---|---|---|---|
| <b>Objectif général:</b><br>(incidences)                | Améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité en RCA dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté                           |   |   |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Volonté de la RCA à une application effective des lois et à une bonne gouvernance environnementale</li> <li>– Stabilité politique et sociale de la RCA.</li> </ul>   |
| <b>Objectif spécifique</b><br>(Effet / Impact outcomes) | Sauvegarder les écosystèmes du nord-est et de l'est de la RCA menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualité SDANE pour être financé (% de qualité)</li> <li>2. Espaces dotés d'un PA et avec propositions de gestion</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 6 critères gouvernance et 11 critères techniques à respecter</li> <li>2. 0 Km<sup>2</sup> et 0% de 58 200 Km<sup>2</sup> dont 54 848 Km<sup>2</sup> sont classés</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 90% élaborés et 90% qualité requise</li> <li>• 30 000 Km<sup>2</sup> de proposition d'aménagement soit environ 50 %</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de suivi du projet.</li> <li>• Rapport évaluation</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Un climat de sécurité se réinstalle permettant notamment des déplacements par route sans le Pays</li> <li>– Les autorités locales et l'ensemble des bénéficiaires s'impliquent dans la mise en œuvre des activités du projet et font preuve d'approbation</li> <li>– Une dotation en armes et munitions des agents de la LAB sera effective</li> </ul> |
| <b>Résultats / Extrants</b><br>(Outputs)                | <b>R1</b> - Les Aires Protégées et les ZCV sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Schéma directeur d'aménagement du NE RCA validé et approuvé</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 0 document de référence</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• SDNE + 1 PAG ZCV</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les documents (Plans, cartes, etc.)</li> </ul>   |   |
|   | <b>R2</b> - Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contrôle des domaines à protéger</li> <li>2. Niveau de protection (nombre actes illégaux) - Capacité de</li> </ol>          | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 20% du territoire de 2 ZCV + 1 AP</li> <li>2. Détermination de la valeur 10 dans une échelle 0-100</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 30% de 2 ZCV (Koukourou Bamingui et Idongo Da Bangoran + 1 AP (Bamingui Bangoran pour 1950+2272+11140 Km<sup>2</sup></li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de stratégie LAB</li> <li>• Rapports</li> <li>• Modules et rapports de formation</li> </ul> |   |

| Chaîne de résultats |   | Indicateurs  | Point de référence   | Cibles (année de référence)   | Sources et moyens de vérification | Hypothèses |
|---------------------|---|--|--|---|-----------------------------------|------------|
|                     |   | réponse<br>3. Tendances et distribution espèces clés   | (*1)<br>3. Détermination de la valeur 30 dans une échelle 0-100 (*1) | 2. Valeur de 30 dans une échelle 0-100 (*1)<br>3. Stabilisation de la valeur 30 dans une échelle 0-100 (*1) | • Recensement faunistique         |            |
|                     | <b>R3</b> - Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable | 1. Taux d'emploi dans le travail ou avec du travail du personnel formé<br>2. Revenus pour les ZCV<br>3. Financements direct ou favorisés par le projet au profit du NE RCA | 1. Valeur 0%<br>2. 0€/an/ZCV RALGEST<br>3. 0% du montant Ecofaune    | 1. Valeur 40%<br>2. 500 €/an/ZCV RALGEST<br>3. 50% du montant Ecofaune                                      | • Rapports d'activités            |            |

| Intitulé de l'Activité  | Moyens:<br>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.? | Coûts<br>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action) | Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrait et le résultat. |
|---|---|--|--|
| <b>Activités du Résultat / Extrait 1 (OS1) : Les Aires Protégées et les ZCV sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes</b>   |   |  |  |
| <b>OS1/R1/A1 : Réaliser d'études divers (socio-économiques, écologiques, etc.)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visites et prise de connaissance des sites de gestion participative</li> <li>✓ Définition des valeurs et pressions</li> <li>✓ Identification des unités d'aménagement</li> <li>✓ Délimitation des zones</li> <li>✓ Evaluation et mise à jour du concept ZCV</li> <li>✓ Elaboration d'une structure institutionnelle</li> <li>✓ Développement d'un modèle de partage des bénéfices</li> <li>✓ Adaptations du cadre législatif</li> <li>✓ Système de suivi-évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Land use (feux, eau, etc. via JRC/UE)</li> </ul> </li> </ul> |   |  |  |

|  | <b>Intitulé de l'Activité</b>  | <b>Moyens:</b><br>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.? | <b>Coûts</b><br>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action) | Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat. |
|--|--|--|---|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan d'opérationnalisation</li> <li>✓ Projets pilotes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identifier les produits pour assurer la plus forte garantie de sécurité alimentaire</li> <li>○ Identifier les produits pour soutenir les possibilités de création de revenus pour les communautés locales</li> <li>○ </li> </ul> </li> <li>✓ Reconstitution du fonctionnement des couloirs de transhumance</li> <li>✓ <b>Mesures de sécurités</b></li> </ul> |  |   |  |
|  | <p><b>OS1/R1/A2 : Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définir la stratégie</li> <li>✓ Créer un cadre de collaboration avec les intervenants</li> <li>✓ Définir le processus de validation des propositions</li> </ul>   |  |   |  |
|  | <p><b>OS1/R1/A3 : Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et gestion des AP et ZCV</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définir la stratégie participative</li> <li>✓ Créer un cadre de collaboration avec les intervenants</li> <li>✓ Définir le processus de validation des propositions</li> </ul>   |  |   |  |
|  | <p><b>OS1/R1/A4 : Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des aires protégées et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Code/loi de la faune</li> <li>✓ Code/loi de ##</li> <li>✓ Décret</li> <li>✓ Accord</li> </ul>   |  |   |  |
|  | <p><b>OS1/R1/A5 : Elaborer le Plans d'Aménagement et de Gestion du PdA NE-RCA et du PAG AP-ZCV découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer l'applicabilité des propositions</li> <li>✓ Assurer des propositions harmonisées entre les processus de conservation et de développement</li> </ul>  |  |   |  |
|  | <p><b>OS1/R1/A6 : Obtenir l'approbation du Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définir le processus d'approbation</li> <li>✓ Obtenir l'approbation du Plan</li> </ul>   |  |   |  |

|  | <b>Intitulé de l'Activité</b>   | <b>Moyens:</b><br><i>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?</i> | <b>Coûts</b><br><i>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)</i> | <i>Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrait et le résultat.</i> |
|--|---|---|--|---|
| <b>Activités du Résultat / Extrait 2 (OS1) : Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation</b>  |   |   |  |   |
|  | <b>OS1/R2/A1 : Améliorer l'efficacité de la lutte anti-braconnage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Revoir et améliorer le système LAB</li> <li>✓ Recruter, former et équiper les SVP</li> <li>✓ Implémenter un système de suivi</li> <li>✓ Opérationnaliser un système de renseignement</li> </ul>  |   |  |   |
|  | <b>OS1/R2/A2 : Entamer les dispositions pour améliorer la gestion des ressources naturelles (services écosystémiques rendus) des écosystèmes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer un Comité de collaboration à différents niveaux territoriales (subsidiarité) avec toutes les intervenants pour la mise en application et le suivi du PdA NE-RCA</li> <li>✓ Etablir les règles de gestion du Comité de collaboration et les faire approuver au soutien des financements pour la mise en œuvre du PdA NE-RCA</li> </ul> |   |  |   |
|  | <b>OS1/R2/A3 : Intervenir pour l'amélioration de la sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Établir un Comité de coordination de la sécurité pour la NE RCA</li> <li>✓ Etablir les dispositions de sécurité</li> </ul>  |   |  |   |
| <b>Activités du Résultat / Extrait 3 (OS1) : Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable</b> |   |   |  |   |
|  | <b>OS1/R3/A1 : Créer des potentialités pour le développement actuelle et à venir du NE RCA</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Souscrire un partenariat avec un opérateur spécialisé dans la formation qualifiante des jeunes</li> <li>✓ Pourvoir aux besoins de la formation des jeunes désœuvrés sélectionnés</li> <li>✓ Pourvoir à la réhabilitation des infrastructures et équipements sociocommunautaires moyennant l'approche "Chantier écoles"</li> </ul>   |   |  |   |
|  | <b>OS1/E3/A2 : Appuyer les micro-projets pilotes et favoriser l'implémentation du fonds de microcrédit FICED</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tester par des projets pilote les productions / transformations au profit de la sécurité alimentaire et la création de revenus pour les communautés</li> </ul>  |   |  |   |

|  | <b>Intitulé de l'Activité</b>   | <b>Moyens:</b><br><i>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?</i> | <b>Coûts</b><br><i>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)</i> | <i>Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.</i> |
|--|---|---|--|---|
|  | <i>locales</i><br><ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Identifier et financer de micro-projets pilotes axés sur la valorisation des produits de la biodiversité</i></li> <li>✓ <i>Assurer une formation complémentaire aux opérateurs du FICED</i></li> <li>✓ <i>Apporter un appui conseil et financiers (subvention) dans la mise en œuvre du FICED</i></li> </ul>  |   |  |   |
|  | <b>OS1/E3/A3 : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV</b><br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Audit du système ZCV</i></li> <li>✓ <i>Rationaliser les ressources humaines et renforcer leurs capacités</i></li> <li>✓ <i>Accompagner la mise en œuvre du manuel des procédures de gestion administrative et financière des ZCV</i></li> <li>✓ <i>Assurer le suivi de la gestion financière des RALGEST-ZCV</i></li> </ul> |   |  |   |
|  | <b>OS1/E3/A4 : Appuyer la valorisation des ZCV</b><br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Promouvoir la valorisation des ressources naturelles des ZCV dans toute leur diversité</i></li> <li>✓ <i>Appuyer la réalisation des interventions des plans d'aménagement et gestion des ZCV</i></li> </ul>   |   |  |   |

## **2.5 Questions transversales**

---

Le support à la restauration de la démocratie, des droits de l'homme est d'autant plus évident pour une zone comme le Nord RCA, aux mains des groupes armés rebelle et où même le conseiller français auprès du ministre de la Défense n'envisage pas de mobiliser des Forces Armées Centrafricaines (FACA), pourtant actuellement en formation dans le cadre d'un projet européen avec co-financement français, dans le Nord RCA avant plusieurs années, afin d'éviter toute provocation.

Avec l'approche de gestion participative proposée pour la valorisation des ressources naturelles (RN) nous privilégions un retour à une situation où la voix de celui qui veut s'impliquer peut se faire entendre dans les instances locales mises en place, avec un appui à ceux qui sont responsabilisés par la collectivité pour en assurer la gestion. ECOFAUNE dans ce sens, supporte un processus qui se veut démocratique et doit profiter à la majorité.

ECOFAUNE intervient dans le Nord RCA sans discrimination de genre ni de religion (l'encadrement d'ECOFAUNE est très attentif à cet aspect pour les formations pour les jeunes). Les jeunes sont spécifiquement ciblés, comme catégorie vulnérable, pour les formations et les détourner d'activités illégales.

Les recherches de valorisation de RN privilégient autant que faire se peut les femmes, notamment avec la filière Karité (traditionnellement réservée aux femmes) que l'on voudrait soutenir dans le Nord RCA.

## **2.6 Suivi-évaluation**

---

Conformément à ce qui est prévu dans notre proposition, nous avons mobilisé un expert en suivi-évaluation qui intervient en missions perlées, et qui va suivre à la fois la mise en œuvre par rapport aux résultats listés dans le cadre logique mais également évaluer les impacts. Son intervention tout au long du projet doit aussi permettre de déterminer l'impact d'ECOFAUNE avec une série d'indicateurs qui ont été définis et présentés lors de la deuxième réunion du CIS tenue le 1<sup>er</sup> Juin 2017.

Voir les TdR de la mission en annexe ainsi que le résumé de la mission

## **2.7 Leçons tirées**

---

Notre intervention a démarré il y a 12 mois. Les leçons tirées seront développées dans le rapport final.

## **2.8 Documents produits**

---

Ceci est le second rapport remis après 12 mois d'activités.

Les missions perlées et autres missions d'appui font l'objet de rapports de mission qui sont disponibles sur demande.

## 2.9 Marchés ayant donné lieu à appels d'offres ou à négociation concurrentielle dans la période objet du rapport

| Services  |  |  |   |
|---|--|--|---|
| Intitulé  | Montant  | Attributaire   | Description   |
| <b>Location Bureau ECOFAUNE+ Antenne Ndele</b>                              | (paiement trimestriel du loyer de 150 000 FCFA/mois)   | Selemane Ahmat                                       | Ce contrat concerne la location des bâtiments qui abritent les bureaux de l'antenne du Projet à Ndele. Le bureau sont utilisés par l'équipe d'aménagement du territoire en priorité..   |
| <b>Assistance juridique et judiciaire</b>                                   | 3.150.000 FCFA (paiement trimestriel à 225 000 FCFA/mois)  | Maitre Hilaire Ndamokonziade avocat à la cour        | L'avocat intervient sur demande du Projet en cas de procédures judiciaires et en qualité de consultant juridique..  |
| <b>Formations des jeunes (50) désœuvrés</b>                                 | 59.750.000 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures)  | <b>Jeunesse Pionnière Nationale</b>                  | Concerne des frais (recrutements, transport, habits, nourriture, outils pédagogiques, matériaux de formation) pour la formation des 50 jeunes du Bamingui Bangoran.   |
| <b>Mise en exécution et suivi de la formation des jeunes (50) désœuvrés</b> | 18.265.000 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures)  | <b>Jeunesse Pionnière Nationale</b>                  | Concerne le matériel, équipements, transport, consommables pour l'équipe de formateurs de la JPN pour la formation des 50 jeunes du Bamingui Bangoran.  |
| <b>Etude socio anthropologique dans la zone du Projet Ecofaune +</b>        | 8.799.000 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures selon la répartition des pourcentages et les étapes des activités).<br>Protocol de partenariat Ecofaune+-Université de Bangui. | <b>Dr. Jean Bruno Ngouflo (Université de Bangui)</b> | L'objectif de l'étude est de rédiger une mémoire sur la socio-géographie de la Préfecture Bamingui-Bangoran en relation avec l'utilisation des ressources naturelles des populations. L'étude porte sur la description des groupes ethniques présentes dans la zone, leur origine historique et leur dispersion dans la zone ; les pratiques d'utilisation des ressources naturelles au cours des saisons différents ; les habitudes alimentaires (tabous inclus) ; les autres activités économiques ; associations (économiques ou sociales) avec autres groupes ethniques ou géographiques ; des recommandations et une cartographie indiquant des zones d'habitation et utilisation. |
| <b>Etude sur la gestion intégrée des écosystèmes Entomofaune du BB</b>      | 8.561.200 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures selon la répartition des pourcentages et les étapes des activités).<br>Protocol de partenariat Ecofaune+-Université de Bangui. | <b>Dr. Lucie Aba-Toumou (Université de Bangui)</b>   | L'objectif de l'étude est de déterminer la valeur écologique et économique des aires protégées et des secteurs de la Préfecture Bamingui-Bangoran concernant les populations entomologiques et leur dynamique écologique. Le résultat attendu de cette étude est un rapport de recherche, incluant une description des méthodologies employées ; une liste des espèces entomologiques indiquant le type d'évidence (observation, référence bibliographique, communication,  |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>personne ressource) ; un aperçu des sites et habitats-clé d'utilisation (alimentation, reproduction, migration, métamorphose, ...) pour les espèces diverses avec une estimation de l'abondance ou possible et la périodicité de l'utilisation des sites/habitats ; une indication et de l'utilisation des ressources piscicoles par les populations humaines et la description des modes d'utilisation ; synthèse et conclusions ; des recommandations et une cartographie indiquant des zones de protection prioritaires et des zones d'exploitation potentielles.</p>  |
| <p><b>Synthèse d'étude Hydrologique du Nord Est de la RCA (Zone Ecofaune+)</b></p>               | <p>2.670.000 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures selon la répartition des pourcentages et les étapes des activités).<br/>Protocol de partenariat Ecofaune+-Université de Bangui.</p> | <p><b>Dr. Marcel Kembé Vise doyen (Université de Bangui)</b></p>                 | <p>L'objectif de cette étude est de déterminer la contribution du bassin versant de l'Aouk et du Bangoran à l'alimentation du bassin de lac Tchad et l'évolution des débits et des sédiments transportés. Les résultats attendus de ce étude est la présentation de l'évolution du débit des bassins de l'Aouk et du Bangoran de dernières 30 années ; une évolution de la contribution des bassins de l'Aouk et du Bangoran ) l'alimentation du bassin du lac Tchad ; la synthèse avec carte et données et conclusions.</p>   |
| <p><b>Etudes cartographiques (paysage/habitat, utilisation/destination des terres, NDVI)</b></p> | <p>4.075.000 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base produits demandés et les étapes des activités sur présentation des factures). Protocol de partenariat Ecofaune+-Université de Bangui.</p>   | <p><b>Dr. Alfred Bangara, Assistant de Géographie (Université de Bangui)</b></p> | <p>L'objectif spécifique de cet exercice est de composer une base cartographique pour appuyer l'analyse de la dynamique et distribution des espèces fauniques et d'activités humaines ainsi que l'élaboration du Schéma d'Aménagement du Territoire, incluant une classification de paysage et des cartes de paysage/habitat. Le résultat attendu de ce travail cartographique est un rapport technique, incluant l'organisation de la base de données géo-informatique incluant tous les données (compatible avec Excel) ; carte fausses-couleurs de la zone ; une classification du paysage basée sur la géomorphologie et la composition structurelle et floristique de la végétation pour la carte de paysage ; la cartographie des unités paysagères (format numérique compatible avec ArcMap10.4); des cartes thématiques (à définir après novembre 2017).</p> |

| <b>Fournitures</b>  |  |                                     |  |
|---|--|-------------------------------------|--|
| <b>Intitulé</b>   | <b>Montant</b>   | <b>Attributaire</b>                 | <b>Description</b>   |
| <b>Fourniture d'une connexion internet VSAT</b>   | 3.840.000 FCFA (paiement trimestriel à 320.000 FCFA/mois)  | TAZOUN TELECOMS Centrafrique        | Ce marché concerne la fourniture d'une connexion internet satellitaire VSAT sur la base de Bamingui. Enfin après plusieurs consultations le projet a trouvé un opérateur disposé à effectuer l'installation du matériel nécessaire sur la base de Bamingui et à fournir un service internet par satellite dédié avec une vitesse de 512 bps en download et upload. |
| <b>Travaux</b>  |  |                                     |  |
| <b>Intitulé</b>   | <b>Montant</b>   | <b>Attributaire</b>                 | <b>Description</b>   |
| <b>Remise en état du forage de la base de Bamingui (Avenant n. 1 au contrat de travaux n. 1/2016)</b> | 937.250 FCFA   | ONG IDEAL                           | Avenant au contrat pour la remise en état du forage de Bamingui : le montant du contrat est porté de 3.029.250 FCFA à 3.966.500 FCFA).   |
| <b>Réhabilitation, finition centre de formation de Bamingui</b>                                       | 18.000.000 FCFA (paiement 20 à la signature du contrat, 40% à la mobilisation du personnel et matériaux, 40% à la réception des travaux) | <b>Jeunesse Pionnière Nationale</b> | Le centre de formation de Bamingui, réalisé en 2014 a fait l'objet de pillages par des inconnus. En conséquence il a fallu réhabiliter le centre, l'élargir à fin d'abriter l'équipe des formateurs et les jeunes à former.  |

### 3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

3.1 *Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées)? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.*

AGRECO intervient dans un contexte spécifique, et est seul signataire du contrat de subvention.

Cependant, les bénéficiaires de l'intervention du programme sont nombreux. Parmi les bénéficiaires d'ECOFAUNE, on cite prioritairement :

- i) Le ministère des Eaux et Forêt : c'est grâce à l'intervention du Fonds Bekou que l'administration centrafricaine peut maintenir un conservateur et un conservateur adjoint dans le Nord RCA. De même, la gestion et l'entretien de la station de Bamingui sont totalement pris en charge par le Fonds Bekou ; Enfin les activités d'anti-braconnage et de conservation sont également subventionnées à 100% par ECOFAUNE+.
- ii) Les ALGEST-ZCV (Les Associations locales de gestion des Zones Cynégétiques Villageoises) qui sont regroupées dans un réseau (RALGEST-ZCV). Les relations sont très bonnes mais les ALGEST demeurent extrêmement dépendantes du financement apporté par le projet, notamment en période de forte instabilité politique qui ruine tout effort de développement du tourisme cynégétique, principale source de revenus de ces associations.

3.2 *Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action? Comment ces relations ont-elles affecté l'action?*

Il y a un fort degré d'adoption du projet par les populations et les autorités tant modernes que traditionnelles. Le rapport de force n'étant pas en sa faveur, et la zone étant désertée par les autorités de police et judiciaires, ECOFAUNE+ doit, pour pouvoir travailler, composer avec les diverses forces en présence, incluant les Chefs des groupes armés.

La présence des troupes de la MINUSCA à Ndele et Bamingui dans le cadre de la mission la stabilisation du Pays et en appui aux autorités publiques, est prise en compte par le projet. Une étroite collaboration, bénéfique pour les deux parties, est alimentée au quotidien.

3.3 *Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action:*

- Associé(s) (si existant)
- Contractant(s) (si existant)
- Bénéficiaires finaux et groupes cibles
- Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).

Le projet collabore également avec les ressources humaines disponibles ; ainsi ECOFAUNE recourt, dans le cadre de protocoles d'accord, aux services de l'Université de Bangui pour des études écologiques et de sciences humaines. De la même façon, un accord a été passé avec les Jeunesses Pionnières Nationales (JPN) pour la formation des jeunes dans le Nord RCA.

ECOFAUNE a également développé un partenariat avec Wildlife Conservation Society (WCS) qui a fourni 2 avions pour la réalisation d'un recensement aérien de la grande faune dans le Nord RCA en mars/avril 2017. Parallèlement ECOFAUNE + a intensifié les négociations avec l'ONG African Wildlife Initiative (AWI) en vue de la souscription d'un protocole d'accord pour la fourniture d'appui aérien à la LAB (hélicoptère et avion) à compter de novembre 2017.

Enfin, avec le CIS, l'ensemble des ministères concernés par les activités de gestion de ressources naturelles, d'aménagement du territoire et de développement agricole, sont associés et informés des activités et résultats du programme ECOFAUNE.

3.4 *Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.*  
Voir ci-dessus

3.5 *Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).*

AGRECO n'a pas reçu d'autres subventions.

## 4. Visibilité

Le Fonds Bekou est systématiquement cité dans les documents produits par ECOFAUNE.  
Le logo du Fonds Bekou apparaît aux côtés de celui d'ECOFAUNE.

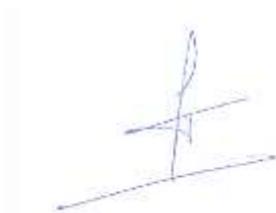
## 5. Archivage des documents

Nos documents du programme sont archivés sur le serveur AGRECO. Les pièces comptables sont envoyées mensuellement à AGRECO Bruxelles par la coordination ECOFAUNE à Bangui. Les dépenses sont vérifiées et intégrées dans le logiciel comptable (SAGE) d'AGRECO à Bruxelles pour un suivi mensuel.

**La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.**  
Pas d'objection particulière à ce que ce rapport soit publié sur le site d'EuropeAid.

*Nom de la personne de contact pour l'action:*

Muriel VIVES ([muriel.vives@agreco.be](mailto:muriel.vives@agreco.be))



*Signature:*

*Lieu: Bruxelles*

*Échéance prévue du rapport: Néant*

*Date d'envoi du rapport: septembre 2017.*

### **Résumé de la mission de suivi de la mise en œuvre du projet**

Le rapport présente et détaille la méthodologie et les éléments de suivi et évaluations après la première mission de janvier 2017 et la deuxième mission de mai-juin 2017.

Le rapport présente deux sections :

3. les propositions de suivi et évaluation interne (la section 1 a illustré les éléments conceptuels du monitoring dans le premier rapport et à partir de l'étape deux seulement les changements adoptés dans la méthodologie et quelques éléments d'importance) ;
4. le suivi et l'évaluation interne avec les premiers éléments d'analyse (la section 2 présente le schéma d'organisation et de présentation des résultats de la mission de monitoring, normalement chaque six mois par un rapport spécifique).

Les produits et les résultats du rapport sont les suivants :

#### **SECTION 1**

- *Élaboration du système de suivi accompagné des éléments conceptuels (seulement le rapport n 1) ;*
- *développement du système d'indicateurs relatifs aux éléments du cadre logique (CL) du projet (seulement le rapport n 1) ;*
- *conception des systèmes d'indicateurs et de visualisation des éléments d'analyse (tableaux de résumé des informations et infographies<sup>10</sup> des présentations des résultats et de l'état d'avancement du projet) ;*
- *annexes diverses.*

#### **SECTION 2**

- *Présentation des informations et analyses ;*
- *organisation des informations relatives aux initiatives de l'UE au profit de la région NE RCA ;*
- *éléments de communication et d'information technique ;*
- *annexes diverses.*

#### **Section 1**

Le rapport présente :

- i) dans le chapitre « Suivi et Évaluation interne » les aspects conceptuels du système et
- ii) les annexes 1 - 10 — Section 1 les fiches d'indicateurs proposés pour le suivi et évaluation interne. Plusieurs outils et représentations graphiques sont insérés en accompagnement du suivi comme support des analyses et pour faciliter la prise de décision. Concernant le système de suivi, une considération importante à ce sujet est la reconduction des valeurs qualitatives et quantitatives à des systèmes statistiques quantitatifs pour interpréter et faciliter le suivi des tendances des phénomènes complexes à analyser et représenter (p. ex., qualité de la gouvernance, qualité des services, l'ensemble des espèces clés, actes illégaux, etc.). Le résultat espéré est de pouvoir présenter une simplification de

---

<sup>10</sup> L'infographie sert à mettre en image des informations généralement statistiques au moyen de cartes, de diagrammes, de schémas ou de toutes les images, aussi combinées entre elles servant à synthétiser des informations

phénomènes complexes par des supports d'infographie et faciliter ainsi les analyses et la prise de décision.

La mise en œuvre du système de suivi d'ECOFAUNE+ a imposé l'affinement du CL dans le respect des objectifs et résultats présentés dans la proposition d'AGRECO bénéficiaire de la subvention. L'opération n'a concerné que : i) une réorganisation des activités, les détails de quelques actions et ii) la formulation des indicateurs relatifs à l'objectif spécifique et aux résultats/extrants. Cependant, ces nouveaux paramètres n'assurent pas une gestion orientée vers les résultats si les responsables des projets ne disposent pas d'instruments permettant d'évaluer la progression des interventions et les effets produits. Pour appuyer une telle démarche, la mission propose de travailler selon un système de planification - suivi - évaluation intégré (PSE) combiné à un système de support à la décision (DSS ou décision support system en Anglais). Pour arriver à la mise en place d'un tel système, la mission s'est appuyée sur les expériences d'autres expertises sur le sujet et notamment celles au profit des projets pour les Programmes de conservation et développement PIN 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> FED en RDC.

## **Section 2**

L'architecture du système de suivi proposé est le suivant :

- G. *Éléments essentiels du projet*
- H. *Éléments des monitorings et évaluations précédents*
- I. *Étapes du monitoring*
- J. *Analyse selon les critères OECD*
  - J.1. *Pertinence et qualité de la conception (initiale et évolution)*
  - J.2. *Efficiences de la mise en œuvre*
  - J.3. *Efficacité*
  - J.4. *Impacts attendus*
  - J.5. *Viabilité potentielle*
- K. *Analyse des Résultats/Extrants et Effets/Impacts à l'aide du système d'indicateurs*
- L. *Autres critères d'analyse*

Pour dépasser l'insuffisance de communication interne et externe du projet, la mission a favorisé : i) des échanges internes à l'aide des instruments d'analyse bien connus et faciles à utiliser (SWOT, tableaux et infographie des résultats et de l'état d'avancement du projet). Ces exercices sont à répéter à chaque mission du monitoring pour favoriser la communication qui représente un des résultats du système de suivi et qui doit permettre : i) le partage des informations à l'intérieur du projet pour s'aligner sur la démarche du projet et ii) la meilleure visibilité possible auprès des partenaires du projet.